

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

14° : ALGER

24° : TAMANRASSET

p. 2

Mercredi 27 Novembre 2013 - 23 Mouharram 1435 - N° 438 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

ALGÉRIE-FRANCE  
Le Président Bouteflika reçoit le maire de Paris

Page 3



ALGÉRIE-GB

Le conseiller principal de sécurité nationale du Premier ministre britannique, Kim Darroch, reçu par MM. Sellal, Ghaïd Salah et Lamamra

Page 7



## 9 QUESTIONS À M. ABIDAT ABDELKRIM (PRÉSIDENT DE L'ORGANISATION NATIONALE POUR LA SAUVEGARDE DE LA JEUNESSE, PARTENAIRE DE LA DGSN)

# Les stadiers à l'honneur

Page 11



300 jeunes stadiers ont encadré les supporters lors du match Algérie-Burkina Faso

COMMUNICATION

**M. Messahel** appelle à l'adaptation de la Télévision algérienne aux exigences du passage au numérique

Page 4

SANTÉ

L'Algérie s'engage à réduire de 90% le taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant avant 2015

Page 5

UN SÉMINAIRE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR L'ADS EN PARTENARIAT AVEC L'UE  
**L'information sociale et la pratique de réseau en débat**

Page 3

SCIENCE et VIE

**MINCEUR**  
qu'est-ce qui fait varier le poids

Pages 12-13

SOCIÉTÉ

L'ENQUÊTE DE LA POLICE EST FORMELLE : Des courts-circuits à l'origine de l'incendie de la Grande-Poste et celui de l'Hôtel des Monnaies de la Banque centrale

Page 2

FOOTBALL

**EN**  
Belhadj, Boudebouz, Lemouchia et Chaouchi veulent revenir chez les Verts

Page 21

TAMANRASSET

**63**  
tonnes de farine de contrebande saisis

Page 9



### Régions Nord : 14° à Alger

Temps froid et nuageux avec averses de pluies plus fréquentes vers le littoral Centre-Est, s'améliorant progressivement en soirée vers les régions Centre. Alternance d'éclaircies vers les régions Ouest. Des chutes de neige seront observées sur l'Atlas blidéen, Djurdjura et les Aurès. Les vents seront variables (20/40 km/h). La mer sera agitée.

### Régions Sud : 24° à Tamanrasset

- Des passages nuageux en cours de journée vers le Sahara central et le Sud Oasis avec localement quelques pluies. Ailleurs temps dégagé. Les vents seront variables modérés (30/40 km/h) avec chasse sable locaux.

<b>Alger</b>	<b>max</b>	<b>14°</b>	<b>min</b>	<b>05°</b>
<b>Oran</b>	<b>max</b>	<b>17°</b>	<b>min</b>	<b>03°</b>
<b>Annaba</b>	<b>max</b>	<b>14°</b>	<b>min</b>	<b>06°</b>
<b>Béjaïa</b>	<b>max</b>	<b>16°</b>	<b>min</b>	<b>06°</b>
<b>Tamanrasset</b>	<b>max</b>	<b>24°</b>	<b>min</b>	<b>07°</b>

CET APRÈS-MIDI,  
À L'INSTITUT  
ITALIEN D'ALGER :

### Expo d'artisanat «Casbah, une page d'histoire et d'amitié»

L'institut culturel Italien d'Alger en collaboration avec l'Union général des commerçants et artisan algériens (UGCAA), la Fédération des artisans et d'artisanat traditionnel et association Casbah d'Alger, organisent avec la présence honorifique de l'Association des femmes diplômées en Algérie, l'Expo d'artisanat «Casbah, une page d'histoire et d'amitié».

L'exposition qui sera en l'honneur de la créatrice d'arts Farida Insema, aura lieu cet après-midi à partir de 16h à la salle polyvalente de l'Institut culturel italien d'Alger, 4 rue Yahia Mazzouni El Biar.

Biskra est depuis dimanche soir l'hôte du patrimoine culturel de la wilaya de Mascara, dans le cadre du Festival local des arts et cultures populaires, illustrant le continuum historique de Sidi Okba à l'Emir Abdelkader. Le responsable de la délégation de Mascara, Rachid Boudjelal, a souligné que cette semaine culturelle qui s'inscrit dans le cadre des échanges entre les wilayas, permet de jeter des passerelles entre la capitale du fondateur de l'Etat algérien moderne et la région des Zibans où repose le compagnon du prophète Okba Ben Nafaa el Fihri. La troupe folklorique Ouled Saïd a offert au public un spectacle de baroud et de danses, dans la pure tradition de Mascara, avant que la troupe El Maghdidria ne donne un concert de musique andalouse particulièrement apprécié par le nombreux public présent à la maison de la Culture de la ville.

### JIJEL

### Scènes de protestation à la suite de l'affichage d'une liste de bénéficiaires de logements sociaux

L'affichage hier d'une liste de 454 logements publics locatifs à Jijel a suscité le mécontentement de plusieurs dizaines de citoyens n'ayant pas été attributaires de ces logements, a-t-on constaté. Des renforts de police ont été déployés dans plusieurs endroits de la ville, tandis que dans l'après-midi, la circulation a été rendue très difficile dans quelques quartiers, notamment à proximité de la polyclinique El-Alia (centre ville) où des contestataires ont mis le feu à des pneus.

La cellule de communication de la wilaya, jointe par l'APS, n'a fait aucun commentaire sur cette situation. De son côté, le chef de la daïra a indiqué que des recours peuvent être adressés à la commission ad hoc pour étude. Plus de douze mille (12.000) demandes de logements ont été reçues par la daïra du chef-lieu de wilaya, a indiqué ce responsable.

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

## Conférence-débat du professeur Racim Khodja

Le professeur Racim Khodja, chef du service gynécologie à l'hôpital de Hammamet (Bainem) sera l'invité du Forum de DK News pour une conférence-débat ce matin à 10h30, ayant pour thème : «Le cancer de l'utérus et vaccin».

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun Alger.



### No comment



### BISKRA, HÔTE DE MASCARA :

#### Le continuum historique de Sidi Okba à l'Emir Abdelkader

#### L'acte d'allégeance à l'Emir Abdelkader : point de départ de la refondation de l'Etat algérien



Le chercheur universitaire Mohamed Taibi a estimé hier à Alger que l'acte d'allégeance à l'Emir Abdelkader est une journée marquante qui a vu la refondation de l'Etat algérien de l'époque.

Dans une conférence ayant pour thème «La dimension intellectuelle et culturelle de l'Etat de l'Emir Abdelkader» au cours d'une rencontre organisée à l'occasion du 130<sup>e</sup> anniversaire de l'allégeance à l'Emir Abdelkader qui coïncide avec le 27 novembre, le conférencier a rappelé que l'acte d'allégeance fut un événement de portée nationale car ayant été l'occasion d'une refondation de l'Etat algérien en tant qu'espace, pouvoir, politique et moyen de défense de la Nation et de l'Etat».

Auteur de plusieurs recherches sur l'Emir Abdelkader, le conférencier a estimé que l'acte d'allégeance à l'Emir avait consacré «le retour de l'esprit algérien et du principe de consensus que les Turcs avaient détruits».

### L'ENQUÊTE DE LA POLICE EST FORMELLE :

#### Des courts-circuits à l'origine de l'incendie de la Grande Poste et celui de l'Hôtel des monnaies de la Banque centrale



Des courts-circuits sont à l'origine des deux incendies survenus à la Grande Poste d'Algier, en décembre 2012, et à l'Hôtel des monnaies de la Banque centrale (Hussein-dey), en août 2012, a indiqué hier à Alger le commissaire principal chef de la division centre de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Algier, Kaskas Tarek.

«Les enquêtes menées soigneusement par les services de la police judiciaire d'Algier-centre ont démontré, sans équivoque, que des courts-circuits ont été à l'origine de l'incendie survenu, en décembre 2012, à la Grande Poste d'Algier et celui de l'Hôtel des monnaies de la Banque Centrale, en août 2012», a affirmé M. Kaskas au cours d'un point de presse animé conjointement avec le commissaire de la police judiciaire d'Algier-est, portant sur le bilan des activités de la Sûreté d'Algier-centre. Il a précisé, à ce propos, que les dossiers d'enquête des deux incendies «ont été ficelés» et «transmis» par les services de la police judiciaire d'Algier-centre au parquet de justice de Sidi M'hamed.



### Amar Ghoul en tournée dans la capitale

Le ministre des transports le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans les établissements de formation et les entreprises relevant du secteur de transport de la wilaya d'Algier.

## ALGÉRIE-FRANCE Le Président Bouteflika reçoit le maire de Paris



**La classe politique est chez nous en état permanent de campagne électorale. Dès qu'une élection est passée, elle pense à celle qui surviendra après et qui, dans l'esprit, sera toujours pour bientôt.**

### DK NEWS

C'est tant mieux et non pas tant pis car les pouvoirs publics sont instruits à ne pas placer d'obstacles à des animations politiques qui s'exercent bien sûr dans le cadre de la loi.

La classe politique est en mouvement tant au sein des partis qu'en dehors de ceux-ci. Au sein des partis, ce sont les courants politiques internes qui entrent en confrontation pour assurer à la direction de leur formation politique une certaine hégémonie ou alors leur prise en compte dans le processus de décision. Par contre, dans le champ politique, ce sont les partis qui sont lancés sur la voie de leur émergence, ce qui n'est pas du tout assuré car tous les partis sont aguerris par leur expérience acquise déjà depuis le lancement du processus de légalisation du pluralisme politique.

Nous pouvons donc conclure que ceux qui veulent faire accréder la thèse



que le jeu politique est fermé, que le champ politique est restreint dans son étendue «font de la politique» et créent des écrans de fumée pour détourner l'attention des populations sur ce qui est fait de bien depuis une quinzaine d'années. Il ne faudrait surtout pas oublier que toutes les critiques qui sont émises s'inscrivent déjà dans la perspective de la prochaine échéance politique, et la partie de la classe politique qui veut assombrir la vision de

l'avenir se projette dans la campagne électorale.

Cécile politique ? Non. Stratégie politicienne ? Certainement.

Bien au contraire, il y a une vie politique très animée où l'opposition joue son rôle, un rôle dont elle ne précise pas les vrais tenants. Faudrait-il s'attendre à ce que l'opposition fasse des louanges à ceux qui sont au pouvoir ? Pas du tout et cela est normal au vu de la concurrence qui attend toute

### LES RÉFORMES POLITIQUES SERONT COURONNÉES PAR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

## Un engagement irréversible du Président Bouteflika

Les réformes politiques entamées en 2011 seront achevées pour arrimer l'Algérie vers le futur et la modernité. Il s'agit là, d'un engagement du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui avait anticipé sur ce qui est appelé «le printemps arabe».

Ces réformes s'inscrivent dans un agenda ou un processus logique dans la mesure où, après le rétablissement de la paix et de stabilité en Algérie, le paiement de la dette extérieure et le recouvrement de la place du pays dans le concert des nations, il a fallu passer à un autre stade, à savoir engager des réformes politiques et appuyer la relance économique et industrielle du pays.

En ce sens, le processus suit son cours et les réformes engagées devant être inéluctablement couronnées par la révision du texte fondamental du pays, la Constitution. Des consultations politiques avaient été menées avec les partis et des personna-

lités politiques ainsi que des représentants de la société civile. Par la suite, une commission constituée de juristes et d'experts a été mise en place pour élaborer la mouture de la future Constitution, laquelle sera présentée au chef de l'Etat, avait indiqué dernièrement le Premier ministre Abdemalek Sellal et le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel.

Mieux encore, le Président de la République avait instruit le gouvernement, lors de la dernière réunion du Conseil du ministre, de procéder aux préparatifs des prochaines échéances politiques et assurer leur déroulement dans de bonnes conditions. C'est dire que le processus est irréversible. Autrement dit, le train des réformes est déjà mis sur les rails et avance dans la sérenité. Aujourd'hui, à quelques mois du rendez-vous électoral du printemps prochain, la scène politique nationale s'anime et les activités partisanes s'intensifient. Des partis politiques prétendent

remettre en cause ce processus de réformes et appellent à reporter la révision de la Constitution. Un appel qui tombe tel un cheveu dans la soupe quand on sait que ces réformes et, par conséquent la révision du texte fondamental du pays, sont des engagements pris par le Président de la République dans un discours à la nation prononcé en avril 2011. Est-il dans l'intérêt de l'Algérie de remettre en cause ces réformes, alors qu'elles ont permis à la démocratie de s'ancrer davantage dans les pratiques politiques du pays. Paradoxe, des partis politiques ayant vu le jour à la faveur des réformes ayant permis la promulgation d'une nouvelle loi sur les partis politiques, remettent en cause ces mêmes réformes ! L'échéance du printemps prochain approche et l'intérêt suprême de la nation gagnerait à être au-dessus de toutes ambitions personnelles ou partisanes.

Kamel Cherif

## ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE M. Bensalah reçoit l'ambassadeur d'Arabie Saoudite à Alger

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, a reçu mardi à Alger l'ambassadeur d'Arabie Saoudite à Alger Sami Ben Abdallah Es-Saleh qui lui a rendu une visite de courtoisie au terme de sa mission en Algérie. Selon un communiqué du Conseil de la Nation, la rencontre a

permis de passer en revue les relations privilégiées qui lient les deux pays et d'apprécier sur les caractéristiques de ces relations qui constituent auprès des directions des deux pays un facteur d'approfondissement et de consolidation de la coopération et de la coordination

au mieux des intérêts des deux peuples frères.

Les deux parties ont également évoqué la situation générale qui prévaut dans la région arabe ainsi que le souci des deux pays de contribuer aux démarches susceptibles d'assurer la stabilité et le développement dans la région.

tivités qui se tiendront jeudi prochain en territoires sahraouis libérés, se veut l'expression du soutien continu des parlementaires algériens à la cause du peuple sahraoui qui poursuit sa lutte pour le recouvrement de son droit à l'autodétermination et la décolonisation du Sahara occidental»,

indique mardi un communiqué de cette institution.

La délégation de l'APN se compose de M<sup>e</sup> Saïda Ibrahim Bouab, présidente du groupe parlementaire de la fraternité et de l'amitié «Algérie-Sahara Occidental», outre six autres députés.

APS

### PRÉSIDENTIELLE 2014

## Des hommes et des programmes

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mardi à Alger le maire de Paris, Bertrand Delanoë, qui lui a rendu une visite de courtoisie.

Au cours de l'audience, le maire de Paris a présenté au Président Bouteflika un exposé sur les projets communs entre les deux capitales (Alger et Paris) et sur les perspectives d'une coopération «efficiente», à long terme, en matière de gestion urbaine dans ses différentes segments dans le cadre d'un «nouveau partenariat».

Bertrand Delanoë se trouve en Algérie dans le cadre d'une visite de travail de trois jours visant à renforcer la coopération entre Paris et Alger.

### ► UN SÉMINAIRE INTERNATIONAL EN PARTENARIAT AVEC L'UE L'information sociale et la pratique de réseau en débat

la classe politique, toutes catégories confondues..

Le champ politique gagne-t-il à ce que les futurs concurrents s'adonnent à des critiques non émotionnelles, faisant étalage de leurs programmes mais on sait qu'une fois la campagne commencée, ce ne sera pas le programme économique qui sera déclamé, mais plutôt le programme politique, et qui dit «politique», dit enjeux politiques. Les partis politiques et responsables politiques partisans ou «indépendants» de tout parti doivent-ils entreprendre l'action politique en passant par-dessus l'économie ou alors se focaliser sur l'action économique en mettant la politique ? Pour le moment, les jeunes attendent de ces partis entrés trop tôt dans une campagne électorale qui ne dit pas son nom que ceux-là leur expliquent comment ils s'y prendront pour donner rapidement du travail pour tous. Un travail durable et non temporaire.

L'information sociale et la pratique de réseau, voilà un sujet d'actualité qui revêt une importance capitale à l'ère des mutations profondes subies par la société algérienne. Un thème qui est au centre du séminaire international organisé, par l'Agence de développement social (ADDS), sous la supervision du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme et en partenariat avec l'Union Européenne. Cette rencontre prévue, aujourd'hui et demain, à l'hôtel Mazrafan Essafir, à Zéralda et qui s'inscrit dans le cadre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, verra la participation d'énormes experts nationaux et européens qui aborderont plusieurs questions liées à la thématique générale du séminaire. A cette occasion, des ateliers seront axés autour des mécanismes de Veille Sociale et la Pratique de Réseau pour la Gestion des Dépressions Psychosociales en Situation d'Urgence, de la Violence en Milieu Urbain et de la Violence Intrafamiliale et Communautaire à l'Égard des Enfants. Ce séminaire constitue un espace idéal d'échange d'idées et d'expériences entre les différents partenaires sur les questions sociales. Selon les organisateurs, l'objectif de cette rencontre est de «sensibiliser les partenaires sur l'importance et la nécessité de se mettre en réseau pour une gestion intégrée des questions sociales dans la pluridisciplinarité inter-institutionnelle, se concerter pour l'élaboration d'un plan d'intervention dans lequel est dégagé les principales pistes d'actions dans un contexte de partage et de collaboration». Il est question aussi d'engager la réflexion sur la mise en place d'éventuels mécanismes d'alerte et de prévention contre les phénomènes en plein recrudescence dans notre pays, de permettre la mise en évidence de toutes les expériences capitalisées, nationales et internationales dans l'intervention d'urgence et de prévention afin de cibler les passerelles de partenariat possible et de permettre la formalisation de certaines pratiques. L'idée est de mettre en place une méthodologie plus efficace de gestion et de circulation de l'information sociale. Il s'agit de répondre aux préoccupations des différentes couches de la société. D'autant que les mutations profondes de la société algérienne ont engendré l'apparition de comportements individuels ou collectifs inédits, qui témoignent de l'effondrement des bases communautaires et de leur système de valeurs. Un situation qui interpelle pouvoirs publics, institutions publiques, société civile et professionnels appelés à prendre en charge ces phénomènes sociaux. Toutefois, ces derniers travaillent de manière cloisonnée, dans des espaces fermés, ce qui est loin de favoriser la communication, ou l'échange d'expériences. L'objectif aujourd'hui est de fédérer les efforts pour prendre à bras le corps les situations de détresses sociales.

Amel B.

### ● ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL Une délégation parlementaire au 38<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'ANS

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) conduite par Abdelkader Abdellalou, vice-président de l'APN, participera aux festivités marquant le 38<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Assemblée nationale sahraouie (ANS).

La participation de la délégation parlementaire à ces fes-

## RND (GROUPE PARLEMENTAIRE) Le projet de loi sur l'audiovisuel objet d'une journée d'étude à Alger

Une journée d'étude consacrée au projet de loi sur l'audiovisuel a été organisée hier à Alger par le groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), en présence des membres de la Commission de l'information, de la culture et du tourisme à l'Assemblée populaire nationale (APN), ainsi que de juristes, d'experts et de professionnels du secteur.

Le projet de loi relatif à l'audiovisuel a été soumis par le groupe parlementaire du RND à l'étude des experts et des professionnels, afin de leur permettre d'apporter leur contribution et faire des propositions pour son enrichissement avant qu'il ne soit soumis à débat en plénière. Le président du groupe parlementaire du RND, Miloud Chorfi, a indiqué, dans son intervention, que ce texte constitue «une nécessité dictée par les mutations qui s'opèrent dans le champ audiovisuel, en tant qu'acquis démocratique».

Selon M. Chorfi, l'étude de ce projet de loi et l'accélération de la promulgation des mécanismes de régulation et l'organisation de l'exercice de la profession constituent l'une des «priorités» afin de permettre à toutes les catégories de la société de trouver «une réelle tribune pour s'exprimer». «Mais cela reste tributaire de la mise en place des structures et des organes pour réguler l'exercice de la profession devant permettre aux partis politiques et à la société civile d'avoir accès équitablement au droit de faire connaître leurs opinions, leurs programmes et leurs projets», a-t-il souligné.

Tout en réitérant la position du RND relative «au droit des partis de l'opposition de participer aux programmes audiovisuels à diffusion nationale et locale», M. Chorfi a appelé à la création de nouvelles chaînes de télévision et de radio, publiques et privées «dotées de capacités algériennes».

Le porte-parole du RND considère que l'examen de ce projet de loi reflète la volonté du président de la République pour que l'ouverture de l'audiovisuel soit le corollaire à sa politique globale de réforme», comme il constitue (le texte de loi) un «premier pas vers la mise en place d'une plateforme à même de garantir l'exercice de l'audiovisuel».

La présidente de la commission de l'information, de la culture et du tourisme, Mme Houda Talha, a estimé, pour sa part, que le projet de loi constitue une «base de travail et matière à débattre qui associe tous les partenaires du secteur entre professionnels et experts». Dans ce sens, elle a fait savoir que la commission a fait appel aussi à des chercheurs universitaires dans le domaine pour imprégner au texte un caractère scientifique.

Le texte vise à «mettre en place un cadre pour l'exercice de l'activité de l'audiovisuel, qui sera suivi certainement par d'autres comme la loi sur la publicité», a-t-elle ajouté. Mme Talha s'est engagée, au nom de la commission, à «prendre en considération toutes les propositions des experts et les professionnels, à même d'enrichir le projet de loi».

## TÉLÉVISION

Le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, a insisté, hier à Oran, sur l'impératif d'adapter la Télévision algérienne et les autres médias audiovisuels aux exigences du passage au numérique.

Visitant la station de l'ENTV d'Oran, le ministre a indiqué que le passage au numérique nécessite de moderniser les potentialités technologiques et d'affiner et de perfectionner les jeunes compétences par l'adoption d'une stratégie de recyclage et de formation.

M. Messahel a recommandé, à ce propos, de faire appel aux anciennes compétences de l'ENTV en vue de prendre en charge la formation et le recyclage des jeunes compétences et de recourir, en cas de besoin, au partenariat.

Le ministre a, par ailleurs, passé en revue la grille de programme des émissions produites par la station de l'ENTV d'Oran.

Le directeur général de l'Entreprise nationale de télévision, Tewfik Khelladi, a annoncé, à cette occasion, qu'un groupe de travail, installé depuis plus d'une année au niveau de cette entreprise, a achevé dernièrement l'élaboration d'un nouveau cahier des charges qui servira à la mise à niveau des compétences et à la réhabilitation des métiers de la télévision qui se sont éclipsés.

M. Khelladi a souligné que ce groupe de travail a contribué à déterminer les besoins de manière plus précise. Il a reconnu actuellement, a-t-il ajouté, 1.200 travailleurs et cadres techniques à former pour les adapter aux exigences du passage au numérique télévisuel.

Le ministre a visité des pavillons du

## M. Messahel appelle à l'adaptation de la Télévision algérienne aux exigences du passage au numérique



siege de la station de télévision d'Oran qui nécessitent une opération de réaménagement et de réfection. Il a été décidé, lors de cette visite, la tenue d'une rencontre pour dégager des solutions.

M. Messahel s'est enquis, en outre, du chantier du nouveau siège de la radio régionale d'Oran dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 30 %.

S'étendant sur une superficie de 1.300 mètres carrés, cette structure a nécessité une enveloppe financière, du budget de wilaya, estimé à 50 millions de dinars.

Par ailleurs, le ministre a présidé la cérémonie d'installation de M. Bouziane Benachour au poste de directeur général du quotidien *El Djoumhuria*.

Dans une allocution, M. Messahel a mis en exergue le rôle de cet ancien organe de presse publique mis au service du citoyen.

Le ministre était accompagné, dans cette visite, du directeur général de la Radio algérienne, Chabane Lounakel et du directeur général de l'Entreprise de télé-diffusion d'Algérie (TDA), Abdelmalek Houyou.

## ASSURANCES

### Prochaine introduction en bourse de la filiale commune de la SAA et de la MACIF

La Société d'assurance de prévoyance et de santé (SAPS), filiale commune de la SAA et de la MACIF, compte entrer prochainement en bourse, a indiqué hier à Alger le président de son conseil d'administration, Mouloud Abane.

«On va animer le marché financier grâce à une stratégie qui nous permettra de nous introduire» dans ce nouveau créneau, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse consacrée la présentation de la marque Amana sous laquelle seront commercialisés les produits d'assurances des personnes de la SAPS. La réussite de la dernière opération d'introduction en bourse de la société privée NCA Rouiba a prouvé que le marché financier peut répondre parfaitement aux besoins d'entreprises en quête de ressources financières permanentes, nécessaires à la préservation de leur pérennité et au financement de leur développement.

Selon M. Abane, «la volonté des pouvoirs publics de créer une nouvelle dynamique» à la fois dans le secteur des assurances qu'au sein de la Bourse, permet d'envisager l'éventualité d'une cotation d'Amana. Cette dernière a réalisé un chiffre d'affaires de 1,069 milliard DA en 2012 avec un résultat de et de 235 millions DA en commercialisant des produits d'assurance collective à destinations des en-

treprises et d'assurance individuelle pour les particuliers notamment l'assurance de rapatriement de corps des Algériens établis à l'étranger.

Amana détient 16% du marché des assurances des personnes et occupe la seconde place du secteur et ambitionne de devenir leader dans ce domaine en trois ans. De son côté, le directeur général de cette filiale commune de la SAA et de la MACIF, Pierre Olivier Adrey, a indiqué que l'option d'entrée en Bourse émane de la nécessité de proposer aux souscripteurs des produits d'assurances des revenus sous forme de rendement à leur épargne.

Cependant, «aucune échéance n'est encore retenue pour entamer le processus d'entrée en Bourse», ont souligné les deux responsables. Ces responsables ont néanmoins fait état d'un processus d'organisation interne afin de répondre aux critères permettant d'être cotée en bourse avant de solliciter le visa de la commission de surveillance et de contrôle des opérations de Bourse.

«Dans l'hypothèse où la bourse d'Alger abrite entre 30 et 40 entreprises, il y aura un marché financier plus dynamique qui va apporter une profitabilité de 3% à 4% et dont on pourrait orienter une partie à destination des souscripteurs», a estimé le DG d'Amana.

## SELON LA DIRECTION DE PRÉVENTION AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ L'Algérie s'engage à réduire de 90% le taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant avant 2015

L'Algérie s'engage à réduire de 90% le taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant d'ici à 2015, a indiqué hier le Dr Samia Amrani, de la direction de prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière.

Mme Amrani a précisé, lors d'une rencontre régionale sur la promotion du dépistage précoce du sida et l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, que l'Algérie s'était engagée à réduire le taux d'atteinte foetale par cette maladie de 90% d'ici à 2015, soulignant que cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'ONUSIDA.

Elle a souligné que l'Algérie tend à ré-

duire le taux de mortalité infantile et des femmes enceintes ainsi que les maladies du VIH, de la tuberculose et du paludisme, une démarche qui s'inscrit dans le cadre des Objectifs du millénaire de l'ONU (2000-2015).

Cette stratégie pour laquelle l'Algérie a mobilisé tous les moyens nécessaires, cible les femmes en âge d'enfanter, a précisé Mme Amrani, ajoutant que le taux d'atteinte des femmes enceintes par cette maladie serait réduit de 50%.

Les promoteurs de cette stratégie se lancent le défi de garder en vie les 3/4 des mères porteuses du VIH et de leurs enfants atteints de la maladie. La stratégie sera mise en place essentiellement dans les po-

lycliniques disposant de services de protection maternelle et infantile à travers le territoire national.

Selon Mme Amrani, les polycliniques autoront à sensibiliser les femmes enceintes à effectuer le dépistage précoce du VIH en les orientant en cas de séropositivité vers les centres de prise en charge de cette maladie pour un traitement spécifique.

Le ministère de la Santé a prévu, à cet effet, en coordination avec l'ONUSIDA-Algérie et l'Unicef, trois rencontres régionales pour optimiser le dépistage précoce du VIH chez les femmes enceintes et réduire le taux de transmission du virus à l'enfant.

APS

## DISCUSSION DE LA LOI DE FINANCES 2014 Les membres du Conseil de la nation insistent sur la rigueur dans les dépenses publiques

Les membres du Conseil de la nation ont mis l'accent lundi sur l'impératif de la rigueur dans les dépenses publiques, particulièrement dans la conjoncture difficile que connaît actuellement l'économie mondiale. Le sénateur Bachir Daoud (FLN) a appelé à la rationalisation des dépenses publiques, estimant que la croissance de l'économie nationale ne reflète pas le volume de l'argent dépensé, faisant observer que l'agriculture n'avait pas réalisé la sécurité alimentaire escomptée, et que l'économie reste toujours dépendante des hydrocarbures, affirmant que «tous les précédents gouvernements ont échoué à relever ce défi». Une sénatrice du tiers présidentiel s'est interrogée quant à elle sur la capacité du pays à continuer à soutenir la production, et sur le recul accusé par la croissance dans l'agriculture, en dépit du soutien dont bénéficie ce secteur. Le sénateur Boualem Setta (RND) a appelé à renouer avec l'approche économique dans la mise en forme de la loi de finances et à mettre fin aux interférences entre l'investissement et l'aide sociale. Abdelkader Zehali (FLN) a appelé à son tour à libérer l'économie du soutien des prix, alors que son collègue du RND, Abderrahmane Yahia, a insisté sur la nécessité de mettre un terme au phénomène de réévaluation des projets suite à des retards de réalisation. D'autres membres du Conseil de la nation ont abordé la question ayant trait à l'amendement de la loi sur les marchés publics, au rôle des collectivités locales dans le processus de développement et à la réhabilitation du produit touristique, outre les problèmes inhérents à l'évasion fiscale et le commerce informel. Le ministre des Finances Karim Djoudi avait auparavant présenté aux membres du Conseil de la nation le texte de Loi de finances 2014 au cours d'une séance plénière présidée par M. Abdelkader Bensalah président du Conseil en présence de membres du gouvernement. Le débat sur la loi de finances 2014 se poursuivait hier matin, séance suivie l'après-midi par les réponses du ministre des Finances aux interventions des membres du Conseil, alors que le projet de texte sera soumis aujourd'hui au vote.

## PÊCHE : 23<sup>e</sup> RÉUNION DE LA CICTA Reconstruction du quota de pêche au thon rouge de l'Algérie pour 2014

Le quota de pêche au thon rouge de l'Algérie a été reconduit pour 2014 à 243 tonnes lors de la 23<sup>e</sup> réunion de la commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (Cicta), qui s'est achevée lundi au Cap (Afrique du Sud) avec la reconduction du quota de pêche global à 13.400 tonnes.

La délégation algérienne à cette réunion a «lutté pour préserver les acquis, et si possible augmenter» le quota de pêche au thon rouge, a indiqué à l'APS M<sup>me</sup> Khazem, responsable de la communication au ministère de la Pêche et des ressources halieutiques.

La Cicta, à l'issue d'une réunion ordinaire qui s'est terminée sur une avancée en matière préservation des stocks de thon rouge dans l'Atlantique et en Méditerranée, mais sur un échec quant à la protection des requins, a décidé de maintenir inchangé le quota global de pêche pour 2014 à 13.400 tonnes. «Les quotas de thon rouge ont été à nouveau maintenus aux niveaux qui permettraient la croissance durable et le rétablissement des stocks», précise la Cicta dans son communiqué final. La Commission, qui a confirmé que le maintien des stocks de pêche pour 2014 tient «compte de l'avis formulé par sa communauté scientifique», reconnaît toutefois «le droit des Etats côtiers à capturer leurs quotas dans leurs propres eaux (...). Un comité scientifique avait recommandé le maintien des quotas, laissant toutefois une petite marge de négociation, alors que plusieurs gouvernements avaient exercé de fortes pressions pour les augmenter de quelque 400 tonnes (environ 3%), notamment, selon le WWF, le Japon, qui absorbe 80% du thon péché en Mé-

## SALAIRES

# Augmentation plus importante pour le personnel de maîtrise du secteur public

**Les augmentations salariales opérées en 2012 en Algérie ont été plus importantes dans le secteur public que dans celui du privé, selon les résultats d'une enquête de l'Office national des statistiques (ONS) qui relève que la hausse des salaires a été plus «remarquable» pour le personnel de maîtrise du secteur public.**

Le salaire net moyen mensuel dans le secteur public a évolué en 2012 de 9,1% par rapport à 2011 pour atteindre 44.928 DA pour l'ensemble des travailleurs contre une hausse de seulement 7,5% observée dans le secteur privé, soit un salaire net moyen mensuel de 25.666 DA, souligne l'ONS dans son enquête réalisée auprès des entreprises.

Par qualification, le personnel de maîtrise dans le secteur public a bénéficié en 2012 d'une hausse «plus marquée» de 11,1% pour un salaire global de 49.429 DA en 2012 contre 44.491 DA en 2011. La même catégorie du personnel dans le privé n'a été augmenté que de 4,2% pour atteindre un salaire global de 27.679 DA en 2012.

Les cadres du secteur public ont été augmentés de 9,2% en 2012 pour atteindre un salaire de 68.663 DA, alors que la même catégorie dans le privé n'a bénéficié que de 5,6% d'augmentation sur salaire à 50.542 DA, relèvent les résultats de l'enquête. Dans le secteur privé, la plus importante évolution des salaires (+9,5%)



a concerné le personnel d'exécution (sans qualification) pour atteindre un salaire global de 21.247 DA, alors que dans le public cette catégorie de personnel n'a été augmentée que de 6,8%, totalisant ainsi un salaire de 30.576 DA.

Le secteur privé se caractérise par la prédominance des PME et par une très forte proportion de personnel d'exécution peu qualifié ou sans qualification. Malgré une hausse de 9,5%, les salaires de cette catégorie de personnel restent relativement bas par rapport au pouvoir d'achat.

### Les deux secteurs de l'énergie et des finances payent mieux

Par secteur d'activité, l'enquête souligne que l'évolution des salaires dans le secteur public est plus importante dans certains secteurs d'activités par rapport à d'autres, notamment dans celui des industries extractives (productions et services d'hydrocarbures, mines - carrières) avec une hausse de

(+ 6,3%) et la construction (- 6,1%). Les plus faibles augmentations de salaires dans le secteur privé ont été observées dans le secteur de la santé (+ 3,4%), hôtels et restaurants (- 1,7%), et enfin celui de l'immobilier et services aux entreprises avec une augmentation de seulement 0,3%, soit le taux le plus faible. A signaler que le secteur de la santé est représenté par le secteur privé, le secteur public de la santé faisant partie de l'administration qui n'est pas couverte par cette enquête.

Globalement, le salaire moyen mensuel net tous secteurs confondus, hors agriculture et administration, a augmenté de 8,2% en Algérie en 2012 par rapport à 2011, une hausse induite en partie par l'augmentation du salaire national minimum garanti (SNMG) qui est passé de 15.000 DA à 18.000 DA. Tous secteurs confondus, le salaire de base reste la principale composante avec 64,4% de la rémunération brute totale, les primes et indemnités ne représentent que 36%.

Dans le secteur public, le salaire de base représente 51,4% du salaire brut et les primes et indemnités 48,6%. Dans celui du privé, le salaire de base représente 70,4% du salaire brut et les primes et indemnités 29,6%. Cette enquête nationale sur les salaires, réalisée en mai 2012, a touché l'ensemble des activités à caractère économique hors administration et hors agriculture. Elle a pour objectif de déterminer le niveau des salaires nets mensuels par qualification, activité et secteurs, ainsi que la structure du salaire brut (salaires de base, primes et indemnités).



de la présente recommandation s'appliquent à cette allocation». Par ailleurs, les quotas de pêche de thon rouge accordés aux membres de la Cicta ont été fixés à 13.400 tonnes par an pour les deux prochaines années 2013-2014 contre 12.900 tonnes durant les années 2011/2012, a indiqué la même source.

Outre les discussions et la fixation des quotas de pêche du thon rouge, les travaux de la 23<sup>e</sup> réunion de la Cicta se sont articulés autour de l'examen d'une série de recommandations et de rapports scientifiques relatifs à la protection des requins, de l'espadon, de la reconstitution des stocks de thon rouge de Méditerranée. La Cicta réunit l'UE, les Etats-Unis, le Canada, le Japon, plusieurs pays méditerranéens dont l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et la Syrie, ainsi que le Mexique, la Norvège, l'Islande et le Brésil. Plusieurs ONG de défense d'animaux marins, la fondation américaine Pew ou l'Organisation mondiale de la protection de la nature (WWF) ont participé à cette réunion.

APS

**POUR NON-CONFORMITÉ  
AUX NORMES DE SÉCURITÉ**

**Plus de  
40.000  
appareils  
de chauffage  
bloqués aux ports**

Le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada a indiqué, lundi à Sidi Bel-Abbès, que plus de 40.000 appareils de chauffage répartis sur 18 containers sont bloqués actuellement aux ports du pays pour non-conformité aux normes de sécurité.

Ces mesures entrent dans le cadre des efforts des pouvoirs publics pour la protection de la santé et la sécurité des consommateurs, a affirmé le ministre lors des travaux d'un séminaire régional sur la prévention des accidents domestiques à Sidi Bel-Abbès.

Après avoir énumérés des dysfonctionnements entachant l'activité dans les marchés du pays dont l'exposition de produits non conformes à la sécurité ou contrefaçons, M. Benbada a valorisé le rôle des associations de protection du consommateur et de ce celui-ci pour se prémunir de tout ce qui menace sa santé et sa sécurité.

Le ministre a également rappelé le nombre d'accidents domestiques causés par la mauvaise utilisation des équipements locaux ou importés ajoutant que la direction générale de la protection civile a enregistré plus de 452.000 interventions durant l'année 2012 et plus de 335.000 dans les neuf premiers mois de l'année en cours.

Les mêmes services ont recensé dans les premiers mois de l'année en cours, 231 cas de décès contre 397 en 2012 à cause des accidents domestiques engendrés par le mauvais état d'appareils électroménagers, leur mauvaise utilisation ou par l'inhalation de gaz de monoxyde de carbone.

Le ministre a ajouté qu'en dépit des grands efforts déployés par la Protection civile dont les éléments ont sauvé, cette année, 2.253 personnes contre 3.871 en 2012, ces dangers continueront à menacer les familles, «si les efforts de tous ne sont pas conjugués et une culture de prévention incluse dans les programmes».

Pour bien prendre en charge cette mission, le ministère du Commerce a mis en place un programme, dont M. Benbada a dévoilé les grandes lignes comme la promulgation de décrets exécutifs pour la protection du consommateur et l'obligation du producteur ou de l'importateur à être responsable de ce qu'il étaie au marché.

Le ministre a insisté sur le dispositif de contrôle qui comprend 20 laboratoires d'analyses des produits, annonçant au passage un projet de réalisation d'un laboratoire national qui prend en charge le contrôle de la conformité des produits industriels.

La visite de travail et d'inspection, effectuée par le ministre du Commerce en marge de cette rencontre, a été marquée par l'inspection de projets commerciaux dont le marché de proximité de la commune de «Mustapha Benbrahim» d'une capacité de 40 locaux pour résorber le commerce informel.

Sur place, M. Benbada a suivi un exposé sur la construction de 12 marchés similaires à travers les communes de la wilaya dont le taux de réalisation a atteint 75%, avant de présider une cérémonie de remise de contrats aux jeunes bénéficiaires de cette opération.

Le ministre s'est enquis dans la commune de Benbadis du projet de réalisation d'une circonscription de commerce disposant de 10 bureaux d'inspection et de répression de la fraude avant de s'informer sur les circonscriptions territoriales en cours de réalisation à Sfisef et Télagh.

M. Benbada a clôturé sa visite dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès en inspectant l'entreprise «Chialis» de production de canalisations en PVC et l'entreprise «Khanter» de fabrication électronique pour véhicules à la zone industrielle ainsi que l'ancien marché du centre-ville de Sidi Bel-Abbès.

APS

## INDUSTRIE

AMMAR HALIMI,  
PDG DU GROUPE BCR

### La contrefaçon a fait perdre à BCR jusqu'à 30% de ses parts de marché en dix ans



Le Groupe BCR a perdu en dix ans jusqu'à 30% de ses parts de marché en raison de la contrefaçon, a indiqué mardi à Alger le PDG de ce groupe public, Ammar Halimi qui relève que les produits contrefaçons de la société sont distribués dans des volumes importants sur le marché algérien.

Spécialisé dans la fabrication de boulonnerie, de robinetterie et de coutellerie, «le Groupe BCR perd depuis 1994, de 20 à 30% de sa part de marché et nous essayons aujourd'hui de les récupérer», a précisé M. Halimi qui présentait l'expérience du groupe dans la lutte contre ce fléau lors d'un colloque international sur la contrefaçon en Algérie.

«En valeur, le groupe a perdu entre 400 et 500 millions DA à cause de ce fléau», a-t-il ajouté. En Algérie, plus de 376.000 produits contrefaçons ont été saisis durant les dix premiers mois de cette année, et quelques 781.653 articles contrefaçons avaient été saisis en 2012, selon un récent bilan des Douanes.

«Des articles de boulonnerie, de robinetterie et de coutellerie non conforme aux normes internationales et algériennes sont commercialisés dans de volumes importants», a relevé M. Halimi.

Il a souligné aussi que «les matériaux exigés pour l'industrialisation de la robinetterie sont constitués exclusivement de cuivre, d'acières inoxydables

et de plastiques alimentaires, ce qui protège l'eau destinée à la consommation humaine contre toute altération susceptible d'affecter sa qualité alimentaire, son odeur ou son goût.

Mais, les analyses effectuées dans les laboratoires de l'entreprise sur des échantillons de robinetterie sanitaires acquis auprès de distributeurs locaux, ont révélé la présence de l'acier ordinaire, matériaux interdit en Europe pour la fabrication de pièce à conduite d'eau, a-t-il dit. Pour contribuer à préserver l'économie nationale et la sécurité des biens et des personnes, le Groupe public préconise la formation spécialisée des magistrats, des inspecteurs du

commerce et des douaniers, le renforcement du personnel contrôleur et l'adaptation de la législation en vigueur.

Organisé par World Trade Center Algeria (WTCA), le colloque international sur la contrefaçon en Algérie qui a duré deux jours a été une occasion pour examiner l'impact de ce phénomène sur l'économie nationale et de tenter de trouver des mécanismes efficaces pour y faire face. Les recommandations de ce colloque, auquel ont pris part des représentants des douanes, du ministère du Commerce et des institutions en charge de la protection des droits de la propriété intellectuelle, seront transmises aux autorités publiques concernées.

## Inauguration du centre national d'études, d'information et de documentation sur la famille, la femme et l'enfance

Le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition féminine, Souad Bendjaballah a inauguré lundi à Alger le centre national d'études, d'information et de documentation sur la famille, la femme et l'enfance.

La création de cette structure en 2010, en vertu d'un décret présidentiel, vise à réaliser des projets et élaborer des programmes ainsi

que des études sur la condition de la famille, la femme et l'enfance, a précisé Mme Bendjaballah à cette occasion. Il s'agit, a-t-elle ajouté, d'un espace de documentation et d'information au profit des institutions et chercheurs dans l'objectif de mettre en place des politiques publiques visant à promouvoir la famille et la femme.

Outre la création d'une banque de données, le centre

sera chargé de collecter, classer et traiter les données qui permettront une connaissance détaillée de la condition de la famille algérienne.

La gestion de ce centre sera assurée par un conseil scientifique regroupant des représentants de plusieurs secteurs dont l'Intérieur, la Justice, les Affaires religieuses et la communication.

Le centre dont l'inauguration coïncide avec la jour-

née mondiale de lutte contre la violence faite aux femmes, dispose d'une bibliothèque dotée de 26.000 ouvrages dont 436 thèses, 696 revues et 18 CD-ROM.

Pour sa part, le représentant de l'ambassade de Belgique à Alger a salué les efforts déployés par l'Algérie pour lutter contre la violence faite aux femmes rappelant la contribution de la Belgique dans l'équipement du centre.

## L'absence d'un système de contrôle adéquat à l'origine de la propagation des produits contrefaçons

L'absence d'un système de contrôle adéquat et le manque d'outils d'analyse sont à l'origine de la propagation des produits contrefaçons en Algérie, a souligné lundi à Alger le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce, M. Abdelhamid Boukahlounne.

L'absence d'un cadre de coordination entre tous les secteurs concernés, le manque de professionnalisme des importateurs et le recours de certains d'entre eux à la fraude ainsi que le manque d'outils d'analyse constituent «un obstacle» pour mettre un terme à ce phénomène, a précisé M. Boukahlounne lors d'un colloque international sur la lutte contre la contrefaçon en Algérie.

La commercialisation des produits contrefaçons s'est propagée avec la libéralisation du commerce extérieur, a-t-il rappelé, indiquant que ce phénomène a touché tous les produits notamment les produits alimentaires, les pièces de rechange, les cosmétiques et les médicaments. Pour couvrir les besoins des services de contrôle, le ministère du Commerce a recruté 8.500 agents depuis 2008, renforcé le réseau des laboratoires de répression des fraudes et créé un laboratoire national d'analyse pour

élargir le champs de contrôle aux produits industriels, tels que les pièces de rechange et les appareils électroniques et électroménagers. Le ministère du Commerce a saisi 40.000 chauffages importés de Chine et de Turquie non conformes, a-t-il indiqué.

Pour sa part, le directeur général des Douanes, M. Mohamed Abdou Bouderbala a appelé à la mise en place d'un cadre législatif adéquat pour maîtriser le phénomène de la contrefaçon, indiquant qu'un million de produits contrefaçons sont saisis annuellement.

En marge de la rencontre, les douanes algériennes présenteront des propositions aux autorités publiques consistant essentiellement en l'élaboration d'un texte pour la lutte contre la contrefaçon, sous forme de texte législatif qui stipule des mesures «répressives» pouvant aller jusqu'à la «criminalisation» de cet acte, vu son impact sur la santé du consommateur. Les services des douanes ont saisi environ 376.642 produits contrefaçons durant les dix premiers mois de l'année 2013 contre 781.000 produits en 2012.

M. Bouderbala a précisé que 70% de ces produits proviennent des pays asiatiques, notamment la Chine, 13% des

pays de l'Union européenne (UE) et quelques produits des pays voisins.

Le directeur général des douanes a estimé que le recul des quantités de produits contrefaçons est du aux mesures prises dans ce domaine, notamment la coopération avec les titulaires de droits de propriété intellectuelle (DPI) et la formation.

En juin 2011, le responsable avait averti contre le phénomène de la contrefaçon, et souligné que 60% des produits importés en Algérie, destinés à la vente en l'état, sont contrefaçons.

Selon M. Bouderbala, ces chiffres ont été déduits en calculant le taux des marchandises saisies par rapport au volume global des marchandises importées annuellement et destinées à la vente.

Des experts nationaux et étrangers d'institutions publiques et internationales spécialisées prennent part à ce colloque international de deux jours sur la contrefaçon en Algérie.

Les participants évoqueront notamment la situation de la contrefaçon en Algérie, les mesures juridiques mises en œuvre pour faire face à ce phénomène et les expériences de pays étrangers dans ce domaine.

## Algérie - GB



## M. Sellal reçoit le conseiller principal de sécurité nationale du Premier ministre britannique

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a reçu lundi à Alger, Kim Darroch, conseiller principal de sécurité nationale du Premier ministre britannique, en visite de travail en Algérie dans le cadre de la tenue de la 2<sup>e</sup> session du Partenariat stratégique de sécurité.

Les entretiens ont porté sur «les avancées enregistrées par ce partenariat algéro-britannique dont l'initiation a permis aux deux pays de mieux coordonner leurs efforts, notamment, en matière de lutte anti-terroriste et, notamment, le crime organisé transfrontalier», indique un communiqué du Cabinet du Premier ministre.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra.

## Le général Gaïd Salah s'entretient avec le conseiller à la Sécurité nationale auprès du PM britannique

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a reçu, lundi à Alger, Sir Nigel Kim Barroch, conseiller principal à la Sécurité nationale auprès du Premier ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, a indiqué le ministère dans un communiqué. M. Barroch effectue une visite en Algérie dans le cadre de la 2<sup>e</sup> session

du Partenariat stratégique de sécurité entre les deux pays. Les entretiens tenus en cette occasion, a-t-on ajouté de même source, ont porté sur les questions d'intérêt commun, notamment la lutte anti-terroriste et le contexte sécuritaire prévalant dans la sous-région du Sahel. «Cette audience a également été mise à profit pour aborder les questions inhérentes à la coopération militaire bilatérale», a-t-on encore précisé dans ce communiqué.



## Convergence de vues sur les questions de coopération sécuritaire

L'Algérie et la Grande-Bretagne ont fait part lundi de leur convergence de vues sur les questions de coopération sécuritaire entre les deux pays, notamment en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme transnational, lors d'un entretien entre le ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, et Kim Darroch, conseiller principal à la Sécurité nationale auprès du Premier ministre britannique.

«Nous avons abordé plusieurs questions relatives à la sécurité dans la région sahéli-saharienne, notamment la lutte contre le terrorisme, ainsi que le trafic

d'armes, le paiement de rançons, l'extrémisme religieux et la piraterie dans le Golfe d'Aden et le Golfe de Guinée» respectivement à l'Est et l'Ouest de l'Afrique, a déclaré M. Bouguerra à l'issue de cet entretien. Il a fait part également d'une «convergence de vues» entre l'Algérie et la Grande-Bretagne, concernant l'ensemble des questions abordées. M. Bouguerra a indiqué, par la même occasion, que le représentant personnel du Premier ministre britannique pour le Sahel effectuera prochainement une visite en Algérie. Pour sa part, M. Darroch a précisé que sa rencontre avec le ministre délégué chargé des Affaires ma-

ghrébines et africaines, a permis de passer en revue les questions liées à la lutte contre le terrorisme et le non-paiement de rançons sur lesquelles les deux parties «partagent la même position». Soulignant le rôle important de l'Algérie dans la stabilité de la région, grâce notamment à son expérience dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, le responsable britannique a exprimé la volonté de son pays de continuer sa coopération avec l'Algérie dans ce domaine. L'entretien s'inscrit dans le cadre de la deuxième session du Partenariat stratégique de sécurité entre les deux pays.

## Entretien Lamamra-Kim Darroch

Le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra, s'est entretenu lundi à Alger avec Kim Darroch, conseiller principal à la Sécurité nationale auprès du Premier ministre britannique. M. Lamamra a évoqué avec M. Darroch les perspectives de renforcement de la coopération entre les deux pays dans le domaine sécuritaire. Les deux parties ont également abordé la situation sécuritaire prévalant dans les pays du Maghreb et au Sahel africain.

L'audience s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères. M. Darroch a été reçu auparavant par le ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra.

«Nous avons abordé plusieurs questions relatives à la sécurité dans la région sahéli-saharienne, notamment la lutte contre le terrorisme et ses connexes: trafic d'armes, paiement de rançons, extrémisme religieux, ainsi que la pirate-



rie dans le Golfe d'Aden et le Golfe de Guinée» respectivement à l'Est et l'Ouest de l'Afrique, a déclaré M. Bouguerra à l'issue de cet entretien.

Il a fait part également d'une «convergence de vues» entre l'Algérie et la Grande-Bretagne concernant l'ensemble des questions abordées. Pour sa part, M. Darroch a précisé que sa rencontre avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines a permis de passer en revue les questions liées à la lutte contre le terrorisme et le non-paiement de rançons

sur lesquelles les deux parties «partagent la même position». Soulignant le rôle important de l'Algérie dans la stabilité de la région, grâce notamment à son expérience contre le terrorisme et l'extrémisme, le responsable britannique a exprimé la volonté de son pays de continuer sa coopération avec l'Algérie dans ce domaine. L'entretien s'inscrit dans le cadre de la deuxième session du Partenariat stratégique de sécurité entre les deux pays.

## ALGÉRIE - FRANCE M. Belaïz reçoit le maire de Paris

M. Tayeb Belaïz, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, a reçu lundi à Alger M. Bertrand Delanoë, maire de Paris, en visite de travail en Algérie. L'entretien s'est déroulé à la résidence Djenane El-Mithaq en présence du wali d'Alger, Abdellader Zoukh.

L'audience a été l'occasion d'«encourager les opérations de coopération qui ont été engagées avec la mairie de Paris à travers divers projets tel que celui de la réhabilitation du Jardin d'Essai à Alger».

La partie algérienne a exprimé sa «disponibilité à consolider toutes les opérations de partenariat et de jumelage qui existent depuis quelques années» entre les deux pays.

Cette rencontre a permis aussi d'examiner les perspectives de développement des relations bilatérales, notamment en matière d'échanges d'expérience, de savoir-faire et de formation (des formateurs, des élus, des cadres et des fonctionnaires).

Pour rappel, un accord d'amitié et de coopération entre la wilaya d'Alger et la mairie de Paris avait été signé en France en janvier 2003. Les deux collectivités entretiennent depuis des relations de coopération décentralisées.

L'accord porte principalement sur la gestion urbaine, l'organisation et la modernisation de l'administration municipale, la formation des personnels techniques et administratifs ainsi que la coopération culturelle et scientifique.

Des rencontres entre les collectivités locales algériennes et françaises avaient eu lieu en 1999 à Alger et en 2004 à Paris. A l'issue de l'audience, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a offert un dîner en l'honneur du maire de Paris.

## ALGÉRIE - SALVADOR M. Lamamra reçoit le nouvel ambassadeur du Salvador en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu lundi M. Francisco Galindo-Velez qui lui a remis les copies figurées de ses lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Salvador auprès de la République algérienne démocratique et populaire, avec résidence à Paris, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

## ALGÉRIE - LIBÉRIA Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie au Libéria

Le gouvernement de la République du Libéria a donné son agrément à la nomination de M. Rabah Fassihi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Libéria, avec résidence à Conakry, a indiqué lundi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

APS

## DÉCHETS DES CIMENTERIES Signature d'un contrat de gestion à Alger

Un contrat de «performance environnementale» portant sur la gestion des déchets des cimenteries en Algérie a été signé hier à Alger entre le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (MATE), Lafarge Algérie et le Syndicat national des pharmacies d'offices (SNAPO). L'accord, qui a été signé en présence des représentants des parties concernées, prévoit de mettre à profit l'expertise et le savoir-faire mondiaux de Lafarge Algérie dans la gestion des déchets des cimenteries en prenant en considération «l'impératif environnemental», a soutenu, dans son allocution d'ouverture du symposium international organisé à cette effet, le directeur général Environnement et Développement au MATE, Tahar Tolba. Il s'agit de mettre application, à travers cet accord, une des «priorités» de la politique environnementale en Algérie et qui consiste notamment à «réduire les déchets à la source», à organiser le processus de leur tri et à «recenser les bonnes pratiques internationales» en matière de co-incinération de ces déchets particuliers, a expliqué le représentant du ministère concerné. Pour ce faire, a-t-il relevé, il y a lieu avant tout de faire un «état des lieux» en matière de valorisation des déchets des cimenteries et de «distinguer les performances et les limites» de la pratique de la co-incinération. En vertu de cet accord, l'Algérie bénéficiera des «nouveaux matériaux de construction» et de «solutions environnementales innovantes» dans la gestion des détritus des cimenteries, a noté de son côté, le directeur général industrie adjoint du groupe Lafarge, Xavier Saint-Martin Tillet. L'accord signé entre le MATE et le groupe Lafarge Algérie implique, par ailleurs, le Syndicat national des Pharmacies d'officine (SNAPO) dans la mesure où le procédé de co-incinération des médicaments périmés se fait dans le four des cimenteries. L'Algérie compte 14 cimenteries implantées dans le nord et les Hauts-Plateaux, dont deux relevant du secteur privé. Avec plus de 2500 collaborateurs, le groupe Lafarge Algérie opère deux unités des cimenteries de M'sila et Oggaz (Mascara) et gère, en partenariat avec le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), la cimenterie de Meftah (Blida).

## SANTÉ Le bureau de liaison de l'OMS en Algérie transformé en un bureau de pays

Le bureau de liaison de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie est transformé en un bureau de pays, selon un décret présidentiel dans le *Journal officiel* du 13 octobre, portant ratification de l'accord signé à Alger entre le Gouvernement algérien et l'organisation onusienne, pour la création dudit bureau. L'accord, signé, le 27 février 2013, par le directeur général du protocole au ministère des Affaires étrangères, Fouad Bouattoura, et le directeur du bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, Luis G. Sambo, stipule la transformation du bureau de liaison existant en un bureau de pays. En vertu de l'accord, le nouveau bureau est créé pour «contribuer à la mise en œuvre des programmes sanitaires de l'OMS en Algérie» et à «promouvoir une collaboration internationale efficace dans le domaine de la santé». Il vise aussi à «fournir aux autorités nationales les informations pertinentes concernant les résolutions des organes directeurs de l'OMS sur les priorités en matière de santé» et à «faciliter l'élaboration d'une stratégie de coopération et le dialogue entre les autorités nationales, la communauté des donateurs et les autres partenaires». Parmi les autres objectifs du bureau figurent le «renforcement, en collaboration avec le Gouvernement algérien, du partenariat entre les différents acteurs au niveau national pour les activités de mobilisation de ressources, l'harmonisation des interventions en faveur du secteur national de la santé, et la promotion de la diffusion des documents et des publications de l'OMS en Algérie».

APS

## ALGÉRIE - PORTUGAL:

**L'Algérie et le Portugal ont affiché leur volonté commune de développer leur coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur, lors d'une entrevue, lundi à Alger, entre le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, et l'ambassadeur du Portugal en Algérie, Antonio Gamito.**

À cours de cette rencontre, les deux parties «ont manifesté leur volonté de développer davantage la coopération scientifique et universitaire pour la hisser au niveau de l'excellence des relations politiques et économiques qui caractérisent les deux pays», indique un communiqué de ce département ministériel.

Dans ce cadre, les deux parties ont convenu de mettre en place les instruments ainsi que les mécanismes nécessaires, en vue de «développer des projets scientifiques dans des domaines d'intérêt commun, notamment les nanotechnologies».

## Volonté commune de développer la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur



D'autres secteurs, tels que la sismologie, le génie civil, les travaux publics, l'agriculture, l'agroalimentaire et les énergies renouvelables «ont retenu également l'attention des deux parties et feront l'objet de partenariats ciblés, axés sur la mobilité des chercheurs de haut niveau».

L'enseignement de la langue portugaise dans les universités algériennes «a constitué une autre question sur laquelle les deux parties se sont penchées».

Les deux parties ont, par ailleurs, abordé d'autres sujets relatifs au jumelage des universités des deux pays, à la

mobilité des enseignants, à la co-tutelle des thèses, à l'échange de délégations d'encadreurs, ainsi qu'à la participation réciproque aux grands événements scientifiques.

La rencontre a constitué une occasion pour les deux parties d'évaluer l'état de coopération bilatérale en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique.

Lors de cette audience, les deux parties ont abordé également la prochaine visite du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique au Portugal prévue au courant du mois de janvier 2014, note le communiqué.

## L'Algérie accueillera aujourd'hui le premier atelier régional africain consacré au «droit à l'éducation pour tous»

L'Algérie accueillera, aujourd'hui, le premier atelier régional africain consacré au «droit à l'éducation pour tous», organisé par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP), a indiqué lundi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Neuf pays participeront à cet atelier de trois jours, dont les travaux seront dirigés par le Vice-président de la CADHP, président du groupe de travail sur les droits économiques, sociaux et culturels de cet organe, Béchir Khalfallah, précise la même source. Il s'agit de l'Algérie, du Burkina Faso, de la Guinée, du Mali, du Niger, de la Répu-

blique arabe sahraouie démocratique (RASD), du Sénégal, du Tchad et de la Tunisie. Le rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'éducation, les représentants de l'Unicef et de la société civile activant dans le domaine de l'éducation, prendront également part à cette rencontre d'échange d'expériences et de partage de bonnes pratiques» dans le domaine de l'éducation, pour permettre aux Etats africains d'atteindre le deuxième objectif du millénaire pour le développement. Assurer l'éducation primaire pour tous», souligne la même source. Dans ce contexte, «l'expérience de l'Algérie, qui a réalisé cet ob-

jectif essentiel avant l'échéance de 2015, grâce aux programmes ambitieux de modernisation et de réforme du secteur de l'éducation, lancés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sera présentée aux participants qui auront également des contacts directs avec les professionnels du secteur, notamment à travers des visites d'établissement d'enseignement et de formation» a-t-on souligné. L'Atelier d'Algier est «une première étape pour le développement de la coopération et de la concertation entre les pays africains sur ce droit essentiel, consacré par la Charte africaine des droits de

l'homme et des peuples».

Il sera sanctionné par un «document de référence» qui «tracerà les lignes directrices susceptibles d'accélérer la réalisation de l'objectif de l'éducation pour tous».

Cette initiative de la CADHP, principal organe de l'Union africaine (UA) chargé de la promotion et la protection de l'homme dans le continent, soutenu par l'Algérie, «s'inscrit dans le cadre de l'action de l'UA pour la promotion des droits économiques, sociaux et culturels, en réponse aux attentes des peuples africains et à l'instar des droits civils et politiques», note le communiqué.

## MÉDITERRANÉE

## L'Algérie organise la 1<sup>re</sup> Conférence ministérielle du dialogue 5+5 sur l'agriculture et la sécurité alimentaire

Le groupe des dix pays riverains du bassin occidental de la Méditerranée tiendra aujourd'hui à Alger sa première Conférence ministérielle sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, a indiqué hier le ministère de l'Agriculture et du développement rural dans un communiqué.

Cette première conférence sera consacrée à la mise en place d'un Segment de haut niveau» qui traitera de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans le dialogue 5+5 qui regroupe l'Algérie, la Tunisie, la Libye, la Mauritanie et le Maroc pour la rive sud, l'Espagne, la France, Malte, le Portugal et l'Italie pour la rive Nord de la Méditerranée.

Ce «Segment de haut niveau» pour la sécurité alimentaire constituera un

référentiel d'orientation des actions communes aux dividendes partagés» et par le biais duquel seront créées «les conditions d'une sécurité alimentaire régionale durable avec comme objectif stratégique, d'assurer l'accès de tous les habitants des dix pays partenaires, à tout moment, aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active», souligne le ministère.

«Les échanges qui auront lieu permettront de dégager une approche partagée de la sécurité alimentaire, qui intègre à la fois les dimensions économiques et sociales, voire politiques et éthiques, de la question et prennent en charge les spécificités qu'elle présente aussi bien au niveau sous-régional qu'au niveau régional», ajoute la même source. La rencontre

sera également consacrée à la lecture et à l'adoption des recommandations de l'atelier des experts, tenu lundi et hier à Alger qui préconisent la mise en place, notamment, d'une «stratégie commune» accompagnée de mesures «concrètes» pour garantir la sécurité alimentaire des 300 millions de personnes vivant dans les dix pays de la Méditerranée occidentale.

Cette première Conférence ministérielle du dialogue 5+5 sur l'agriculture et la sécurité alimentaire est organisée dans le cadre du dialogue entre les pays de la Méditerranée occidentale et conformément aux conclusions de la 10<sup>e</sup> conférence des ministres des Affaires étrangères du 5+5, tenue à Nouakchott (Mauritanie) le 16 avril 2013.

## LUTTE CONTRE LA DROGUE

# Plus de 100 kg de kif traité saisis lundi à Tébessa, Oum-El-Bouaghi et Oran

**Plus de 100 kg de kif traité ont été saisis hier, lundi, par les services de la Gendarmerie nationale dans les wilayas de Tébessa, Oum-El-Bouaghi et Oran, a indiqué mardi le Commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué.**

A Tébessa, les gendarmes de la section de recherches renforcées par ceux de la section de sécurité et d'intervention du groupement, ont interpellé à hauteur de la cité El Djorf, commune de Tébessa, deux personnes à bord d'un véhicule de marque Citroën Berlingo, en possession de 90,250 kg de kif traité, précise la même source.

A Oum El Bouaghi, les gendarmes de la section de recherches de cette wilaya ont interpellé, quant à eux, lors d'un point de contrôle sur la RN 03, reliant Aïn M'Lila à Batna, deux personnes à



bord d'un véhicule de marque Volkswagen Polo, en possession de 5 kg de kif traité.

Poursuivant les investigations, les gendarmes-enquêteurs ont interpellé les trois autres acolytes demeurant à Batna dont un employé au trésor de cette wilaya, et saisi un véhicule de marque Seat Leon, tandis qu'un sixième complice, demeure activement recherché, indique le communiqué.

Les gendarmes de la section de recherches ont, par la suite, présenté de-

vant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn-Mila, 5 personnes pour association de malfaiteurs et détention et commercialisation de stupéfiants. Quatre d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt et l'autre a été remise en liberté provisoire, ajoute la même source.

A Oran, il a été procédé, par ailleurs, à l'interpellation à hauteur de l'hôpital d'Oran, deux personnes en possession de 4kg 800g de kif traité et la somme de 10 000 DA, représentant le revenu de vente des stupéfiants.

TAMANRASSET

## 63 tonnes de farine de contrebande saisies

Près de 63 tonnes (62,95) de farine destinées à la contrebande ont été saisies dernièrement par les services de la Gendarmerie nationale au sud de Tamanrasset, a-t-on appris mardi auprès du groupement territo-

rial de ce corps constitué. Les gendarmes ont intercepté deux camions chargés de 1.259 sacs de 50 kg chacun de ce produit alimentaire de base, se dirigeant vers la région frontalière de In-Guezzam (extrême sud

de la wilaya), pour ensuite les exporter frauduleusement vers le Niger, a-t-on précisé de même source.

L'opération a été menée lors d'un contrôle routier de routine à l'intersection d'Amsel, à 30

kilomètres au sud de la ville de Tamanrasset.

Les chauffeurs des deux camions ont été arrêtés et présentés devant le procureur de la République qui a ordonné leur placement en détention préventive.

## 4 personnes écrouées pour détention de kif traité

La Brigade de recherches et d'intervention (BRI) relevant de la police judiciaire de la Sécurité de wilaya de Tissemsilt, a procédé à l'arrestation d'un jeune homme dénommé G.B., âgé de 26ans, en sa possession trois plaquettes de kif traité, d'un poids total de 5,6g, qui étaient dans sa poche, un cutter pour couper le kif en petites doses destinées à la vente à des jeunes du quartier Dal-las au chef-lieu de wilaya et une somme d'argent estimée à 25 200 DA. Cette interpellation a été possible grâce aux informations fournies par des citoyens de cette cité. Dans ces déclarations à la police lors de son audition, cet individu déclarera qu'il achetait le kif chez un fournisseur à partir du Maroc. Ce présumé dealer a été déféré devant le procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt qu'il a écroué. Par ailleurs, les éléments de la police judiciaire des Sécurités de daïra de Khemisti, de Lardjem et de Bordj Bounââma, ont procédé à l'arrestation de trois autres personnes en détention de kif traités. Les deux mis en cause de Lardjem et de Bordj Bounââma ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bordj Bounââma qui les a placés sous mandat de dépôt et le troisième personne appréhendée par les éléments de la police judiciaire de la Sécurité de daïra de Khemisti a été présenté au parquet de Théniet El Had et mis sous mandat de dépôt.

Ould Sidi Amar

## Des locaux commerciaux inexploités depuis des années au chef-lieu de wilaya

A Tissemsilt, les phénomènes les plus absurdes ont été banalisés au point où l'on a toujours fermé l'œil sur pas mal d'anomalies. En effet, des dizaines de locaux commerciaux ont été distribués durant ces dernières années mais avec le temps, aucune dynamique n'est constatée à l'intérieur de ces locaux en signe d'activité commerciale ou professionnelle, c'est la désertion, une situation paradoxale qui n'a toujours pas trouvé les vraies causes, les locaux à usage commercial de la cité des Plateaux au chef-lieu de wilaya, où 34 locaux commerciaux, inaugurés par l'ancien ministre du travail, Tayeb Louh, le 8 juin 2009, seuls quatre sont actuel-

lement exploités par des jeunes porteurs de projets alors que 30 autres se trouvent toujours fermés à ce jour. Le comble est que ces locaux qui ont été réalisés par l'argent du contribuable, se trouvent dans un piteux état, transformés en véritables dépôts d'ordures de toutes sortes pour certains alors que d'autres sont exploités par des énergumènes pour s'adonner à leurs vices. Aussi, il a été demandé aux responsables locaux de prendre des mesures draconiennes contre ceux qui ne respectent pas la loi.

O.S.A.

## Un jeune homme écroué pour divers délits

Suite à des informations parvenues à la police judiciaire de la Sécurité de wilaya de Tissemsilt faisant état de présence d'un dealer en état d'ivresse en train de saccager une voiture de marque Renault 4 au quartier Kabaz Djillali, brisant le pare-brise avant et la lunette arrière et le coffre de la voiture dégradé.

Et suite à une sourcière et une minutieuse enquête, les policiers ont procédé à l'arrestation d'une personne portant les initiales Z.M., âgée de 35 ans, arrêtée et présentée devant le procureur de la République qui l'a placée en détention provisoire.

LORS DES DIX PREMIERS MOIS DE 2013

## Plus de 5 000 femmes victimes de violence

Plus de 5 000 femmes victimes de différentes formes de violence ont été recensées lors des dix premiers mois de l'année 2013 au niveau national, selon des données fournies lundi par le commandement de la gendarmerie nationale, 5 193 femmes victimes de violences dont 1 913 victimes de violences physiques ont été recensées par les unités de la Gendarmerie nationale à travers les différentes régions rurales et sub-urbaines, durant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2013, a indiqué le commandant Chalabi Razika lors d'une rencontre sur la lutte contre la violence à l'égard de la femme. Parmi les cas enregistrés, 639 femmes ont été victimes de violences sexuelles et 350 de violences verbales. Quant à la répartition géographique des violences commises à l'encontre des femmes, la responsable a souligné que la wilaya d'Alger vient en tête avec 794 femmes âgées entre 18 et 35 ans. 81% de ces femmes ont été violentées sur des places publiques, a-t-elle indiqué, soulignant que 24% de ces femmes sont des analphabètes, 44% mariées et 42% célibataires, 58% des femmes au foyer et 15% d'universitaires. Les unités de la Gendarmerie nationale à travers le territoire national participent activement et quotidiennement à la lutte contre la violence, notamment par l'intensification des contrôles continus et inopinés, outre les actions de prévention notamment de sensibilisation aux risques des différentes formes de violence, en coordination avec les organisations de la société civile.

## Installation de la commission nationale de suivi de la stratégie nationale de lutte contre la violence

La commission nationale chargée du suivi de la stratégie nationale de lutte contre la violence faite aux femmes et de l'évaluation des mécanismes de son application à travers l'élaboration d'un plan d'action a été installée lundi à Alger.

La commission est chargée de coordonner les activités liées à la lutte contre la violence faite aux femmes entre les différents départements ministériels, organismes et associations nationales concernées, a indiqué le ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Souad Bendjaballah, lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la violence faite aux femmes. La commission s'attellera à rédiger des rapports périodiques sur la prolifération de la violence contre la femme en Algérie et à exploiter les données collectées avec la perspective de créer des sous-commissions si nécessaire. Le plan élaboré par la commission permettra de définir un programme d'action visant le renforcement des cellules et structures d'écoute au profit des femmes victimes de violence et de consolider les capacités des parties en charge de cette catégorie. Le plan tend également à collecter des informations sur les cas de violence contre la femme en vue d'une évaluation et de l'organisation de campagnes d'information et de sensibilisation sur ce phénomène.

Le ministère de tutelle a mis en place durant les cinq dernières années, une stratégie nationale de lutte contre la violence faite aux femmes pour une meilleure prise en charge de ces femmes à travers des mécanismes appropriés. D'autre part, M<sup>e</sup> Souad Bendjaballah a annoncé la publication d'un livret destiné aux femmes inscrites en classes d'alphabetisation intitulé «Pour une société sûre» sur initiative de l'association «Iqra» en coordination avec le ministère. L'ouvrage comporte des méthodes pédagogiques simplifiées, divers autres thèmes relatifs aux droits de la famille et de la femme et des moyens de prévention contre la violence sous toutes ses formes. Dans une déclaration à l'APS, elle a affirmé que le ministère procédera dans une première étape à l'impression de près de 10.000 exemplaires de cet ouvrage pour un coût de 1.650.000 DA. Le ministère, a-t-elle encore dit, a lancé un programme de formation avec la coordination de l'organisation des Nations unies pour la femme au profit de cadres de l'action sociale relevant du ministère et de professionnels chargé de l'écoute et de l'accompagnement des femmes victimes de violence. Mme Bendjaballah a annoncé également qu'un réseau regroupant des cadres chargés de la prise en charge des cas de violence contre la femme autre la réalisation d'un guide sur les séances d'écoute.

APS

ORAN

## Clôture de la semaine mondiale d'entrepreneuriat



La semaine mondiale de l'entrepreneuriat a pris fin lundi à Oran, après plusieurs jours de conférences, de débats, de tables rondes et de rencontres «fructueuses», selon les organisateurs.

Le contact direct entre les jeunes universitaires et stagiaires de la formation professionnelle d'un côté et les directeurs exécutifs de wilaya, les entrepreneurs et les chefs d'entreprises et de structures d'accompagnement de l'autre, a été bénéfique, dans la mesure où les jeunes ont pu exprimer leurs idées et exposer les contraintes auxquelles ils font face dans leur travail d'innovation, ont souligné les organisateurs lors de la séance de clôture.

À ce titre, la coordinatrice de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat à Oran, P<sup>r</sup> Khadidja Guennachi, directrice du laboratoire des risques industriels et technologiques et environnement (Rite) de l'Université de l'Usto a indiqué que cette semaine a offert la possibilité aux jeunes porteurs de projets de se mettre en contact avec les spécialistes et les experts ainsi que les chefs d'entreprises et de conseiller les jeunes sur les procédures dont ils ont besoin pour se lancer dans leurs projets. «L'Algérie dispose de potentialités et de compétences pour être un pays développé. Il faut juste oser concrétiser les idées de chacun et nous atteindrons facilement ce but», a-t-elle déclaré. À ce titre, Pr Guennachi a invité les jeunes à explorer leurs capacités d'entreprendre, d'innover et de créer l'emploi en lançant des «start up» ainsi qu'en transformant leurs idées en concepts viables, soulignant «qu'il ne faut pas attendre l'aide de l'Etat, car avec des moyens de bord des inventeurs tout réussi à faire des miracles».

Elle a aussi félicité les stagiaires des centres de formation de la wilaya d'Oran qui ont fortement participé à cette semaine avec des projets «très intéressants» tels que ceux de la fabrication d'objets de décoration issus de la récupération et la soude automobile à l'aide d'un bras électronique fabriqué par un stagiaire par ses propres moyens.

Des participants à cette rencontre ont plaidé pour plus d'intérêt à l'innovation à l'université ou aux centres de formation professionnels proposant la création de «boîte aux lettres d'idées innovantes» dans chaque structure d'enseignement et aider son propriétaire à la réaliser.

D'autres ont appelé à revenir au baccalauréat professionnel qui a prouvé son efficacité en matière d'innovation un certain temps mais «avec beaucoup de modifications», ont-il réclamé. Une autre partie de l'assistance a opté pour des mesures incitatives à l'innovation comme les primes et les médailles de reconnaissance. Plusieurs thématiques ont été abordées lors de cette semaine, «formation et innovation», «entrepreneuriat et innovation», «entrepreneuriat à l'ère de la mondialisation», entre autres.

BECHAR

## Mise en place des 21 cellules communales de prévention et d'alerte des risques liés aux intempéries

Des cellules communales de prévention et d'alerte des risques liés aux intempéries viennent d'être mises en place à travers les 21 communes de la wilaya de Béchar, a-t-on appris lundi auprès du secrétariat général de la wilaya.

Ces structures sont chargées de coordonner les interventions en cas de chutes de pluie, d'inondations ou crues des oueds qui coupent parfois la circulation routière à travers plusieurs axes, notamment dans les collectivités situées au

TAMANRASSET

## 300 touristes nationaux attendus avant fin de 2013

**Plus de 300 touristes nationaux sont attendus avant la fin de l'année dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris auprès des responsables locaux de l'Office national algérien du tourisme (Onat).**

L'on s'attend au regard des programmes de vols prévus à recevoir dans la région, à la fin de 2013, de quelque 300 touristes nationaux de différentes régions du pays, dont un premier groupe est déjà sur place, a indiqué la responsable du département commercial de l'Onat (partie organisatrice), M<sup>e</sup> Fatna Amalou.

M<sup>e</sup> Amalou a inscrit cette initiative dans le cadre des efforts visant la relance du tourisme dans la région, après une relative léthargie relevée ces dernières années dans la capitale de l'Ahaggar.

Ces voyages organisés, d'un séjour de six jours pour chaque groupe, devront permettre aux Algériens de découvrir et d'apprécier, en foulant le sol saharien pour la première fois pour certains, les grandes potentialités touristiques que renferme cette région de l'extrême sud du pays.

Ils auront, ainsi, l'occasion de côtoyer la splendeur du pays, des sites naturels et touristiques disséminés à travers le parc national de l'Ahaggar, et la beauté naturelle des massifs montagneux et des dunes de sable, le vieux Ksar de Tin hinine (reine des Touaregs), dont la sépulture se trouve dans la région d'Abalessa (près de 100 km de Tamanrasset).

Les touristes se rendront, en vertu du programme, au mont de l'Assekrem (2.700 m d'altitude), pour vivre et contempler, à l'occasion des fêtes de fin d'année, l'un des plus beaux lever et coucher de soleil au monde, en plus de l'organisation de circuits à travers la zone humide «Afella» et ses gueltas, que l'office du parc national de l'Ahaggar s'apprête à proposer pour classification comme zone humide protégée sur la liste de la convention internationale «Ramsar».

Riche en atouts touristiques, dont des paysages naturels féeriques, des gravures et dessins rupestres et autres vestiges plus que millénaires, la région touristique de «Tag-



maret» sera également au rendez-vous de ses invités avec l'organisation, outre des randonnées à travers ses sites, apprécier un plat culinaire traditionnel dénommé «Taquelle», a ajouté M<sup>e</sup> Amalou. Des touristes du premier contingent en place n'ont pas caché leur satisfaction d'être dans la «belle» capitale de l'Ahaggar. M. Mohamed Tioudouine, accompagné lors de cette visite de sa petite famille, s'est déclaré sous le charme de cette région et de la beauté de ses sites touristiques qu'il visite pour la première fois.

Il a saisi l'opportunité pour appeler les parties concernées à œuvrer à la promotion du tourisme saharien et à encourager les touristes nationaux à découvrir la destination saharienne. M<sup>e</sup> Akrouf Nawal, venue d'Alger, s'est, elle aussi, réjouie de cette découverte du pays et de la beauté de l'Assekrem qu'elle a apprécié. Elle regrette toutefois, le manque de structures d'accueil en dehors de la ville de Tamanrasset.

Elle a, à ce titre, appelé à développer ces installations afin de promouvoir le tourisme à travers l'Ahaggar et le grand Sud. Le secteur du tourisme dans la wilaya de Tamanrasset sera renforcé par la création d'une Zone d'expansion touristique (ZET) de 290 hectares, susceptible d'impulser les activités touristiques dans la région, a-t-on indiqué à la direction locale du tourisme et de l'artisanat.

UNIVERSITÉ

## Nécessité d'archiver l'histoire de la résistance algérienne pour préserver la mémoire collective

Les participants à la 2<sup>e</sup> journée du colloque international sur «La résistance algérienne dans les écrits de l'autre 1830-1962», ont insisté, lundi à Mostaganem, sur la nécessité de créer des archives sur l'histoire de la résistance algérienne pour préserver la mémoire collective.

L'universitaire d'Alger, Abdelhamid Bourayou, a appelé à la mise en place d'une base de données sur l'histoire de la résistance algérienne, en matière de géographie, d'histoire et aussi de l'élément humain (personnelles).

«Il faut élargir la recherche sur l'histoire de la résistance algérienne et s'intéresser aux zones d'ombre et aux personnes qui n'ont jamais été citées à ce

jour», a indiqué M. Bourayou, insistant sur la nécessité de traiter la question des mouvements populaires et de la résistance à travers les arts et l'oralité.

Pour sa part, M. Tayeb Ould Laroussi, de la bibliothèque de l'Institut du monde arabe (Paris, France), a mis l'accent sur l'impérative «lecture des écrits français traitant de la résistance et de la Révolution algérienne», estimant que ces écrits «altèrent l'histoire et l'image de l'Algérie».

Le conférencier a également plaidé pour la publication et la traduction de documents et d'études d'écrivains (étrangers) qui ont soutenu la Révolution algérienne. Pour sa part, le professeur Abdellkrim Madjeri, de l'université de Me-

nouba (Tunisie), a affirmé que la résistance et la Révolution algériennes «sont un modèle pour les mouvements de libération dans le monde», indiquant que la guerre d'Algérie «a inspiré des écrivains et des poètes arabes d'Egypte, d'Irak, de Syrie, du Maroc, de Tunisie et autres qui lui ont consacré une grande part dans leurs œuvres, en tant que révolution marquant le XX<sup>e</sup> siècle».

Les travaux de ce colloque se poursuivront mardi par des conférences traitant de «La Révolution algérienne dans la poésie égyptienne moderne», «Traits de la moudjahidah algérienne dans la poésie arabe contemporaine: Djamilia Bouhired comme modèle», «La vision coloniale

sur la résistance algérienne» et «La résistance algérienne dans les écrits maghrébins». Il est également programmé, lors de cette rencontre, trois axes traitant de la résistance dans le roman, le théâtre, la poésie, l'article de presse, le film et les arts plastiques, de la résistance en biographie et en littérature et de la résistance et la traduction et témoignages.

Initié par le laboratoire des études linguistiques et littéraires de l'Université de Mostaganem, ce colloque enregistre la participation de professeurs des universités, outre d'Algérie, pays organisateur, de Tunisie, d'Irak, de Libye, d'Arabie Saoudite et du Maroc.

ser d'autres moyens des directions locales et faire appel aux services de la protection civile et des services techniques de la wilaya, a-t-on souligné. Auparavant des opérations de nettoyage des réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales, en plus du désherbage de plusieurs cours d'eau, ont été réalisées notamment au niveau de l'oued Béchar, a-t-on fait savoir de même source.

APS

## 9

QUESTIONS À M. ABIDAT ABDELKrim,  
PRÉSIDENT DE L'ORGANISATION  
NATIONALE POUR LA SAUVEGARDE  
DE LA JEUNESSE, PARTENAIRE  
DE LA DGSN

# 300

**jeunes stadiers  
ont encadré les gradins  
lors du match  
Algérie-Burkina Faso**

La stratégie du général-major Hamel Abdelghani, DGSN à la hauteur de l'événement



Les stadiers au Forum de la DGSN



Conférence de préparation des stadiers avant le départ sur Blida



**DK News : Présentez-vous M. Abidat, expert consultant international chargé de la prévention de proximité en milieu de jeunes et président de l'Organisation nationale pour la sauvegarde de la jeunesse. Quelle est votre relation avec la DGSN ?**

Notre relation est inscrite dans le cadre du travail de partenariat durable avec cette honorable institution à sa tête M. Hamel Abdelghani, général-major, directeur général de la DGSN qui mérite estime, respect et considération.

**Vous voulez dire que M. le général major, le DGSN accorde un intérêt particulier au mouvement associatif?**  
Depuis 2010 que j'ai connu M. le général-major Hamel Abdelghani, franchement, et avec toute sincérité, j'apprécie la simplicité et la disponibilité de cet homme qui est à l'écoute de toutes les propositions portant intérêt national et en particulier les problèmes des jeunes. Cette simplicité fait la grandeur des grands hommes.

**Quelles sont les opérations que vous avez initiées avec la DGSN ?**  
Nous avons réalisés plusieurs opérations. A titre d'exemple :  
-4 véhicules mobiles psycho-bus, pour l'accompagnement et l'écoute des jeunes en difficulté.  
-4 véhicules mobiles SAMU soitaire pour la prévention et la lutte contre la violence dans les écoles.  
-1 centre mobile thérapeutique pour

prendre en charge les jeunes dans les quartiers touchés par les problèmes de toxicomanie.

-1 trophée national du fair-play, prévention et lutte contre la violence dans les stades.

**Avez-vous aussi d'autres activités spécifiques inscrites au programme ?**

Sous le haut patronage de M. le général-major DGSN, nous avons lancé au titre de l'année 2013, l'année algérienne de prévention et de proximité en milieu urbain. Et pour l'année 2014, nous lançons, avec l'ensemble des cellules d'écoute, le plan national de prévention dont le thème central sera «Tous pour un quartier et une école «sans risque». L'objectif recherché est la prévention et lutte contre la petite, moyenne et grande délinquance juvénile, et de créer un environnement sain.

**La prévention généralisée reste votre cheval de bataille et elle se complète avec l'idée du général-major Abdelghani Hamel ?**

La vision objective du général-major est d'accéder à un stade supérieur pour une vraie politique de police de proximité à l'écoute des préoccupations des citoyens.

A titre d'exemple, au numéro vert 15-48 qui est devenu un outil très important dans l'accompagnement du travail préventif, s'ajoute la mise en circulation d'un premier commissariat mobile

pour assurer les citoyens et préserver la paix sociale.

Je pense que sur le plan international, notre police a gagné une place honorable et une considération pour ses expériences.

**Revenons maintenant à la première expérience de formation des stadiers.**

L'idée du général-major DGSN est de responsabiliser la société civile pour qu'elle puisse se prendre en charge, car le combat contre la violence dans les stades ne concerne pas uniquement les services de sécurité. C'est pourquoi l'idée est venue de former 300 jeunes stadiers pour encadrer et orienter les supporters dans les gradins.

**Comment s'est déroulée concrètement cette opération ?**

L'organisation nationale pour la sauvegarde de la jeunesse que je préside est un partenaire de la DGSN. Nous avons mis en place avec la DSP (direction de la sécurité publique) un programme de formation de 300 jeunes stadiers dont le slogan est «Eduquons un jeune par un jeune».

Pendant 3 mois, ces 300 stadiers ont reçu une formation théorique avec une simulation pratique basée sur la gestion de la foule. A noter que c'est la deuxième fois que les stadiers font leur entrée dans les stades après celle enregistrée lors du match opposant l'Algérie à la Libye.

Nous avons renouvelé l'expérience lors du match Algérie-Burkina Faso au stade Mustapha-Tchaker (Blida). Aujourd'hui, nous pouvons dire haut et fort que la stratégie préventive du DGSN a été à la hauteur de l'événement.

**Que pensez-vous faire maintenant avec ces stadiers ?**

Une agence événementielle a été créée pour organiser et encadrer tous les spectacles, loisirs sportifs et culturels. Nous comptons vivement sur le ministère de la Jeunesse et des Sports pour aider et soutenir cette agence dans le cadre de ses actions, en particulier la FAF, la Ligue professionnelle, les DJ's et bien sûr le soutien de la DGSN.

**Votre dernier mot ?**

Je remercie le quotidien national DK News de nous avoir toujours accordé une tribune d'expression. Nous tenons à remercier M. le DGSN pour avoir donné confiance aux 300 jeunes stadiers. Nous remercions également M. Naïl Aïssa, DSP, M. Djillali Boudalia, responsable de la cellule Communication de la DGSN pour avoir accompagné ces jeunes stadiers dans leur mission préventive, sans oublier notre équipe d'encadrement : MM. Harkat, Medjour, Mamri, Kadri, Brahim, Mme Bourahla, Aberkane et Mme Mounira qui ont toujours sacrifié de leur temps pour le travail bénévole.

# Je mange quoi avant une compétition sportive ?

Faut-il se «gaver» de pâtes avant une compétition sportive ? Non, il vaut mieux un repas traditionnel privilégiant une alimentation équilibrée et maîtrisée, selon un médecin du sport et spécialiste de la nutrition chez le sportif.

## Un repas équilibré

Finissons-en avec cette idée reçue selon laquelle il faut se «gaver» de pâtes ou de riz avant une compétition sportive. Selon Stéphane Cascua, médecin du sport, auteur de plusieurs ouvrages sur l'alimentation du sportif aux éditions Amphora, «il faut remettre au goût du jour des repas normaux». Pour ce spécialiste, «on a trop tendance à croire qu'il faut manger uniquement des féculents. Avec d'énormes quantités de spaghetti, un plat de riz en entrée et un gâteau de riz, le sportif en sortira ballonné. Il sera donc mal préparé à la compétition qui doit suivre».

## Le petit-déjeuner

Si votre compétition se déroule le matin, prenez votre petit-déjeuner 2 heures avant si c'est une course à pied ; 1h 30 si c'est une course cycliste. En effet, la digestion est plus difficile pour les épreuves entraînant des chocs pour le corps (comme le football ou le cross).

Vous renforcerez vos réserves énergétiques en choisissant des sucres lents. Prenez des céréales complètes en y incorporant du fromage blanc à 0 ou 20 % de matières grasses plutôt que du lait. Le lactose contenu dans le lait est en effet plus difficile à digérer. Prenez ensuite des fruits pas trop



«agressifs» comme le kiwi ou la banane. Idem pour les jus de fruits, préférez un jus de pommes ou de raisins à ceux composés d'agrumes.

## Un déjeuner avec entrée, plat, dessert

Le déjeuner, constitué d'une entrée, d'un plat principal et d'un dessert, devra être relativement léger. Il sera consommé 3 h avant la compétition.

**Entrée :** une assiette de crudités que vous assaisonnerez de façon modérée. Si l'effort à produire s'annonce prolongé, un taboulé ou une salade de riz feront l'affaire.

**Plat principal :** une viande rouge traditionnelle, une tranche de dinde ou de poulet, un poisson blanc, pourquoi pas un cabillaud en court-bouillon, vous apporteraient les protéines dont vous aurez bien besoin. Préférez un steak haché du boucher à un steak issu de la grande distribution qui est généralement trop gras. Accompagnez-les d'un cocktail de féculents et de légumes.

**Dessert :** un produit laitier, par exemple un yoghourt comprenant des fruits rouges, une compote de pommes... S'il faut éviter les crèmes pâtissières, il n'est pas interdit de se faire plaisir avec éventuellement une petite tartelette aux fruits rouges pour terminer ce repas.

## TOUR DE TAILLE

# Pourquoi faut-il perdre des centimètres ?

Avoir l'œil sur son tour de taille (et sur celui de son compagnon), ce n'est pas qu'une question d'esthétique. Il s'agit avant tout d'un véritable geste de prévention santé.

## C'est quoi, le problème de la graisse viscérale ?

Cette graisse est très différente de celle qui se trouve sur les cuisses ou les fesses (certes inesthétique, mais pas néfaste pour la santé). Elle enrobe les organes vitaux dans l'abdomen et menace directement le cœur. En plus, elle sécrète de nombreuses substances : de la cytokine et de l'interleukine-6 qui accentuent le risque de maladies cardiovasculaires ; des ostrogènes, qui augmentent le risque de cancer du sein...

## Faut-il perdre du poids ?

C'est essentiel. Mais évitez les régimes drastiques, qui vous conduiraient plutôt au phénomène Yo-Yo qu'à une stabilité pondérale à long terme. L'idée est de revenir à un apport calorique "normal" en favorisant les aliments bénéfiques. Fruits et légumes riches en polyphénols qui prennent soin des vaisseaux sanguins. Poissons et huiles végétales pleins de bons acides gras (olive, noix, colza) pour lutter contre le cholestérol. Épices pour les antioxydants... Une perte de poids de 10% améliore nettement les troubles. Et on n'oublie pas de bouger : une activité physique régulière exerce des effets bénéfiques sur la plupart des symptômes

du syndrome métabolique. Elle accroît la sensibilité à l'insuline, active les systèmes hormonaux, améliore la proportion entre le bon et le mauvais cholestérol, réduit le taux de triglycérides et la pression artérielle.

## Pourquoi surveiller l'index glycémique des repas ?

L'index glycémique (IG) sert à mesurer l'impact des aliments renfermant des sucres sur l'organisme. À chaque fois que l'on mange un aliment sucré, le pancréas doit fabriquer de l'insuline, afin de faire pénétrer ce sucre dans les cellules pour y être brûlé. Car si le sang reste «sucré», il rouille les organes et le corps tout entier. Lorsqu'on mange trop d'aliments à IG élevé, le taux de sucre sanguin grimpe lui aussi trop souvent. Au fil du temps, le pancréas ne suit plus et sécrète de moins en moins d'insuline. Ce qui augmente les risques de syndrome métabolique, surpoids, fringales, problèmes de vue, cancers, mauvaise santé dentaire, baisse des défenses immunitaires...

## Mon enfant est en surpoids. Peut-il être concerné ?

«Autrefois, les enfants ne souffraient que de diabète de type 1, observe le Dr Nys. Aujourd'hui, on voit des enfants atteints précocement de diabète de type 2 (lié à l'alimentation).» Les lésions vasculaires semblent se développer dès l'enfance, ce qui indique que le risque cardiovasculaire



augmente très tôt : des troubles de la mécanique artérielle sont démontrés et persistants, même si l'enfant perd du poids. **Conclusion :** le régime IG métabolique doit être l'alimentation de base de toute la famille.

## Des cures thermales pour de vrais résultats «anti-bedaine»

Menée sur 145 curistes d'Eugénie-les-Bains, l'étude Prisme (PRISME en charge multidisciplinaire du Syndrome Métabolique lors d'une cure thermale, 2010) a montré qu'à l'issue de la cure, et encore un an après, 76% des patients ne présentaient plus de syndrome métabolique.

## Minceur : qu'est-ce qui fait varier le poids

Aucun écart particulier, l'aiguille de votre balance annonce un bon kilo de plus. C'est du gras, ça ? Pas forcément ! Il y a bien des raisons qui font varier le poids.

### Attention au sel

«Pour prendre 150 g de masse grasse, ce qui n'est de toute façon pas perceptible, ni sur la balance ni dans les vêtements, il faut absorber environ 1000 calories en plus de l'apport habituel. Ce qui est énorme». Pour prendre un kilo, il faudrait ingurgiter l'équivalent de 3,5 kg de bouchées à la reine, 4 kg de pizzas ou encore 1,6 kg de biscuits chocolatés. Il faut chercher ailleurs les explications. Le sel.

### Avez-vous mangé très salé ?

«Sachez que 9 g de sel peut fixer 1 litre d'eau pendant 24 à 48 h». Pensez au sel caché : potages du commerce, anchois, olives noires, moutarde, sauce soja, poissons fumés, charcuteries, même maigres, plats préparés, vinaigrettes toutes prêtes, pain, fromages...

### Avez-vous pensé au stress ?

Le stress fait en effet grimper le taux de cortisol, une hormone qui favorise la rétention d'eau dans les tissus. La prise de poids peut également être due à un transit paresseux. Les déchets tardent à être éliminés... et cela se ressent sur la balance. A moins que vous n'ayez fait des repas plus volumineux que d'habitude. Mathématiquement, davantage de nutriments circulent dans le sang. La pression osmotique est plus importante, ce qui aboutit à une légère augmentation du volume sanguin... (et donc du poids), qui reviendra à la normale à la fin de la digestion.

### L'activité physique

Les variations liées à l'activité physique. Même si vous n'en êtes pas au stade de la marathonienne qui perd 2 à 3 litres d'eau pendant l'épreuve, vous pouvez facilement éliminer un litre d'eau (et un peu de gras) en courant sur un tapis en salle. C'est l'avantage de ce genre d'exercice : au début, on brûle son «carburant», c'est-à-dire les calories consommées au repas précédent. Au bout de quarante minutes, l'organisme doit puiser dans ses réserves de graisses pour continuer à travailler : c'est le plus sûr moyen de mincir durablement.

# 6 astuces pour maigrir sans y penser

6 petites astuces qui permettent de modifier votre façon de manger et qui vous feront mincir, sans même y penser !

### Buez un verre d'eau

Avant chaque repas, buvez un verre d'eau ou consommez des coupe-faim naturels.

### Mangez lentement

Le docteur Raphaël Blairvacq insiste : "il est important de manger lentement et de savourer chaque bouchée. Il faut environ un quart d'heure pour que les signaux envoyés par l'estomac au cerveau déclenchent la sensation de satiété. Plus vous manger lentement, moins vous aurez consommé d'aliments quand cette sensation apparaîtra."

### Choisissez des aliments qui calent

Mais qui ne pèsent pas trop lourds. Soupes, crudités... On les consomme en début de repas pour avoir moins faim.

### Une fois mais pas deux

Ne jamais reprendre deux fois d'un plat. Sans pour autant se servir de portions énormes. Apprendre à diminuer progressivement la quantité consommée insiste le docteur Raphaël Blairvacq.

### Ne faites jamais autre chose en mangeant

Pour être rassasié, il est nécessaire de se concentrer sur ce que l'on fait. Mettez-vous à table, éteignez la télévision, et mangez doucement, bouchée par bouchée en prenant du plaisir.

### Mangez dans des assiettes plus petites

Pour réduire sans s'en rendre compte les quantités d'aliments consommés, il existe un moyen très simple : manger dans de plus petites assiettes.



## Minceur : le jeu des 6 erreurs

Motivée, bien décidée à rentrer dans un jean skinny, vous vous êtes lancée dans «le régime de la rentrée. Mais êtes-vous sûre que votre stratégie minceur ne comporte pas quelques erreurs ?

### Vous cumulez les calories en fin de journée

Vous trouvez plus simple et plus facile de «zapper» la pause déjeuner à la cantine et d'aller vos calories quotidiennes le soir au dîner. Mais des études ont montré que si vous n'équilibrer pas votre apport calorique au fil de la journée, les hormones de la faim ont tendance à se réveiller plus souvent... jusqu'à vous faire craquer pour un en-cas qui va bousculer vos bonnes résolutions.

Pour perdre du poids en douceur, prenez un petit-déjeuner d'environ 450 calories (des œufs brouillés sur un toast avec un verre de jus de fruit frais par exemple) pour tenir le coup jusqu'au déjeuner. Et ne laissez jamais passer plus de 5 heures entre deux repas pour ne pas affoler vos hormones de la faim!

### Vous oubliez de tenir le compte des calories

En oubliant de compter les calories de votre yaourt à 0%, de votre bol de salade ou de votre pomme, vous trichez avec votre régime, sans même le vouloir. Et c'est comme ça que vous vous retrouvez sur la balance, incrédule, en ne comprenant pas pourquoi vous n'avez pas perdu un gramme au fil de la semaine. En tenant le compte exact de nombre de calories que vous avalez chaque jour, vous êtes forcément plus attentive à votre régime.

### Vous vous affamez trop

Vous vous êtes lancée dans ce nouveau régime appelé «crash diet» : réduire de manière drastique le nombre de calories pour perdre rapidement les premiers kilos... et trouver ainsi la motivation pour continuer. L'idée semble séduisante. Mais gare à l'effet rebond ! Les nutri-



tuel de 250 calories chaque jour et brûlez 250 calories supplémentaires en faisant une demi-heure de sport.

### Vous levez le pied le week-end

Le week-end, vous avez le droit de ne pas parler de «régime» mais ne laissez pas tomber vos nouvelles bonnes habitudes alimentaires pour autant. Si vous ne pouvez-vous empêcher de craquer pour la traditionnelle tarte aux pommes du dimanche, coupez la part en deux... et donnez l'autre moitié à votre conjoint.

### Vous vous laissez aller sur les aliments light

Eh, oui ! Ce n'est pas parce que vous avez acheté des crèmes desserts version light que vous pouvez vous en accorder deux ! Idem pour les gâteaux «pauvres en matières grasses» ou les sodas sans sucres ajoutés : accordez-vous les mêmes portions (limitées) que si vous mangiez la version originale. Et si vous n'arrivez pas à vous raisonner : revenez à une alimentation normale et oubliez les produits light, histoire de ne pas tricher sur les calories.

### Vous mangez à des heures irrégulières

Aussi bizarre que cela puisse paraître, des chercheurs américains ont découvert que l'on brûle plus de calories dans les 3 heures qui suivent un repas «planifié» que dans les heures qui suivent un repas pris «à n'importe quelle heure». Dans le premier cas, le corps fabrique moins d'insuline, donc stocke beaucoup moins de glucose dans nos tissus adipeux.

À cours d'un régime, il est donc conseillé de mettre en place une «routine alimentaire», en essayant de prendre les 3 repas à heure fixe.

# L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE COLONIALE

**Etude de Amar Belkhodja, chercheur en histoire**

## V- La Commune Mixte

### 2- Le Règne des Administrateurs

Consigner tous les abus et les méfaits commis par les administrateurs de communes mixtes n'est pas chose aisée. La première source qui nous fournira une bonne partie de la matière première, est constituée par la presse nationaliste. Cependant, il faut admettre que cette source reste insuffisante pour de multiples raisons.

a) Le combat anti-colonialiste par voie de presse commence véritablement avec fracas dans les années 1940 avec les journaux du P.P.A.-M.T.L.D. (L'Algérie Libre) et de l'U.D.M.A. (La République algérienne) qui prend la suite d'Egalité. De même que Liberté et Alger républicain du P.C.A. seront d'un apport appréciable, les militants de ce parti ayant eux aussi mené le combat contre la commune mixte.

b) L'information que nous aurons la chance de puiser ne sera que partielle en ce sens que la presse nationaliste n'avait pas, alors, le privilège d'avoir des correspondants locaux partout en Algérie, capables de recenser tous les méfaits et les pratiques ignobles des administrateurs. Assez souvent, ce sont des militants de la base qui étaient doubles de rédacteurs aptes à rendre compte de toutes les tragédies vécues par la paysannerie algérienne. Nous sommes donc convaincus, sans avoir exploré l'ensemble de la presse anti-colonialiste, que d'innombrables événements n'ont fait l'objet d'aucune information publique et restent actuellement prisonniers du silence et de l'oubli.

c) Le plus grand vide se situe par voie de conséquence, depuis l'institution de la commune mixte en 1868 jusqu'aux 30 ou 40 premières années du XXe siècle. C'est la période où la répression « battait son plein », dans le silence, dans l'impunité, sans que personne ne sache quoi que ce soit, ni en Algérie, ni en dehors de ses frontières. Quelques voix s'élèveront. Il s'agit de démarches, d'enquêtes et de dénonciations devant le parlement français diligentées par quelques honnables députés dont nous citerons, non sans saluer leur mémoire, Albion Rozet et le docteur Paul Vigné d'Octon qui, comme par hasard, sont tous deux originaires de Montpellier.

Il reste par voie de conséquence l'entreprise d'investigations dans la mémoire populaire qui, assurément, doit toujours conserver quelques restes de souvenirs légués par voie orale. Comme, il s'agit en même temps de recueillir tous les témoignages oraux auprès des survivants de la génération de paysans qui ont subi directement les vexations des administrateurs de communes mixtes et subi à quelque degré que ce soit les affres du colonialisme français.

Cette démarche qui consiste à écrire l'une des pages les plus sombres et les plus tragiques de notre histoire, ne saurait dépendre exclusivement du chercheur qui accepte de donner la peine de combler de graves lacunes, mais relèverait d'un engagement qui suppose la prise en charge effective de cette tâche par les institutions politiques et culturelles de la nation algérienne.

Nous guérimos alors d'un phénomène qui semble ronger notre conscience nationale depuis notre accession à l'indépendance en 1962. Ce phénomène qui s'adresse directement à notre mémoire individuelle et collective nous a contraint à sélectionner des chapitres de la connaissance historique . Ainsi, nous constatons durant les années



post-indépendance que la société algérienne refoule des faits d'histoire surtout lorsque celle-ci, dans ses revers, implique des nationaux.

Assez souvent donc, quand nous évoquons notre passé colonial, nous opposons la communauté algérienne à l'opresseur français, sans plus. C'est le seul et l'unique schéma que nous retenons (12 ans de présence française). Cette attitude, consciente ou inconsciente, vise à effacer complètement de notre mémoire le fait que plusieurs de nos compatriotes ont choisi, à toutes les étapes de l'histoire coloniale, de servir le colonisateur. Sans remonter assez loin dans le temps, nous évoquerons la guerre de novembre 1954. Nous avons pris l'habitude, dans nos écrits, publics plus particulièrement, de parler des sanguinaires généraux de l'armée française, tels Massu, Bigeard, mais nous n'avions jamais soufflé mot sur le bachaga Boualem, Ali Chekkal ou sur tous les autres collaborateurs. Nous observons la même attitude vis-à-vis de cette « paix des braves » qui a séduit quelques éléments de l'A.L.N. parce qu'ils n'ont pas pris la précaution de se boucher les oreilles pour ne pas percevoir l'appel des sirènes du général de Gaulle. Nous refusons aussi d'aborder avec courage toutes les tragédies vécues par les jeunes combattants de l'A.L.N., tombés sous les balles de leurs propres frères parce qu'on les aurait accusés de « comploter » contre la révolution algérienne. Complot ou noyautage, toujours est-il que la suspicion nous coûtera des purges assez considérables et assez malheureuses au sein des unités de l'A.L.N.

La page que nous avons choisi délibérément de traiter concerne les institutions coloniales qui reviennent en force avec la commune mixte et les Territoires du Sud. Or, qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre de ces organismes d'administration, l'élément algérien, en la personne du caïd, se trouve impliqué corps et âme avec l'autorité française investie de pouvoirs disciplinaires et répressifs.

Nous avons donc l'impression qu'à chaque fois que l'un des nôtres est accusé de collusion avec l'ennemi, notre mémoire se bloque et refuse d'une part, d'emmagasiner ces scories de l'histoire et, d'autre part, garde le mutisme sur ce qui a pu s'introduire naturellement dans la mémoire de notre être.

Nous sommes mis dans la tête une fois pour toute que dans notre histoire il n'y a pas de place aux actes qui déshonorent. Notre conscience se meut par voie de conséquence dans une ambiance illusionniste. Nous

créons uniquement les images qui nous conviennent sans admettre raisonnablement que pour « vaincre la peur de l'histoire, il faut connaître l'histoire ».

Le caïd, ce fédal qui cravachait sans pitié ses propres coreligionnaires, fait-il partie des contes fantastiques ? Sa postérité qui fut heureuse, malgré elle, dans le tourbillon de la guerre de libération nationale, se pourvoit elle aujourd'hui en cassation pour importer la clémence de l'histoire et l'absolution pure et simple ?

Beaucoup d'entre nous retiennent cette formule arguant que les zaouïas, les fermes de caïds étaient devenues, pendant la guerre de libération nationale, des « merkez » (refuges) où l'A.L.N. trouvait aide et ravitaillerement. Ce que nous refusons de percevoir avec clairvoyance, c'est que l'histoire n'a jamais accepté de dime d'absolution des « mauvais garçons », comme d'ailleurs, contrairement au principe de prescription que nous retrouvons dans la pratique du droit, en histoire l'imprescriptibilité est un principe majeur.

Pendant la guerre de libération nationale, une certaine Setti d'Oran avait prêté un sérieux coup de main au réseau F.L.N.-A.L.N. Est-ce pour autant que cette contribution efface d'un trait de plume le passé peu honorable de son ancienne El Caïda H'lima qui régnait de toute sa puissance sur la région d'El-Amria (Oran), femme féodale qui aura passé sa vie à l'intrigue et la cabale. El caïda H'lima était devenue une légende négative dans tout l'Ouest algérien.

Le blocage de la mémoire est dû aussi aux infiltrations des rejetons des « grandes tentes » et d'anciens collaborateurs avec l'ennemi au sein des rouages de l'Etat Algérien post-indépendance. Ils opéraient dans les plus hautes fonctions de l'Etat. S'ils étaient plus au moins discrets sous les régimes de Ben Bella et de Boumadiène, ils agissaient cependant à ciel ouvert sous le règne du champion du compromis Chadli Bendjedid. Sous ce dernier régime, certains rejetons de caïd, d'agha et de bachaghas ont même occupé des départements ministériels. (1)

Mohamed Teguia, historien et ancien officier de l'A.L.N. parle carrément de « placements » par les familles féodales dans la guerre de libération nationale, dans l'espoir d'être absous des ignobles actes que leurs dynasties commettaient contre la paysannerie algérienne. Nous ne pouvons pas épouser la thèse de Monsieur Teguia sans émettre des réserves.

(1) « ...Le pouvoir établi (sous Ben Bella)... trahissait la révolution nationale en remplissant l'administration d'anciens collaborateurs de la France » (Les Nationalismes Maghrébins-1966-p.62 — Louis-Jean Duclous, Jean Duvignaud, Jean Leca)

« ...Sur ce point le colonel Boumadiène s'est toujours montré remarquablement ferme, aimant mieux, selon des témoins bien informés, travailler avec des algériens, même anciens collaborateurs de la France, qu'avec des experts étrangers ». (Les Nationalismes Maghrébins-1966-p.69)

Au sein de plusieurs familles « mouillées » avec le colonialisme français, ont émergé des enfants qui se sont engagés sans calcul politique et de bonne foi dans la résistance armée.

Toutefois ce statut ne leur donne aucunement droit d'absoudre de leurs tristes méfaits des aînés qui avaient enfillé le buron de la honte.

En outre, nous estimons pour notre part qu'aucune catégorie sociale de notre peuple n'était libre de rester en marge de la révolution armée. Ce n'était plus une action qui tendait à libérer le territoire national mais un mouvement qui se promettait de détruire toutes les bases du colonialisme y compris celles de la féodalité et de l'archaïsme.

Autant notre société est pudique, autant notre culture et notre religion nous mettent à l'aise lorsque nous sommes astreints à aborder des questions qui nous autorisent à enfreindre aux règles de la pudeur. La formule qui revient dans ces cas précis, pour faciliter l'interprétation juridique, est : « Il n'y a point de pudeur quand il s'agit de prescriptions religieuses ». Autrement dit, il n'y a pas à en rougir, puisque par souci de vulgarisation du droit musulman, l'on ne commet aucun sacrilège ni manquement aux règles de la pudeur, aspect sensible et dominant dans les rapports sociaux.

Nous garderons, quant à nous, cette même formule pour soutenir avec force « point de pudeur en histoire ». Si nous avions choisi d'aborder tous les chapitres de notre passé avec courage et sérénité, nous ne serions pas si vulnérables et certainement que notre pays aurait évité les crises et les drames qui le frappent depuis octobre 1988.

M. Ferhat Abbas, lors des débats au Parlement en 1946, fait état des abus des administrateurs de communes mixtes.

« Je voudrais, aussi, Monsieur le Ministre, vous renseigner et renseigner en même temps cette assemblée.

« Il y a une certaine politique qu'il ne faut plus faire. Notre collègue, M. René Mayer, a fait, ici, l'éloge des administrateurs de communes mixtes. Il en est d'excellents ; et j'ai parmi eux de nombreux amis qui ont notre confiance, mais il y a les autres.

« Permettez-moi de vous rappeler un petit fait déjà assez ancien. Dans la commune mixte de la Fayette un indigène, nommé Rébia, est soupçonné, à tort, d'avoir dérobé un peu de blé à la Société Indigène de Prévoyance. Il est arrêté.

Sur la place du marché, le caïd lui lie les pieds, en présence de l'Administrateur de la commune mixte. On apporte le kanoun, c'est-à-dire un brasier et on lui brûle la plante des pieds. Il est estropié pour le reste de ses jours et il meurt quelques années plus tard».

« L'administrateur a été révoqué, le caïd également ; mais un an après, ils étaient ré-intégrés, sur l'intervention de députés coloniaux. (Egalité n°39 du 06 septembre 1946)

**A Suivre**

## CENTRAFRIQUE - FRANCE

# Le Drian confirme le déploiement d'«un millier de soldats» français en Centrafrique

**Le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian a confirmé mardi le déploiement d'«un millier de soldats» français en Centrafrique pour une durée d'environ six mois, afin d'appuyer les forces d'une mission africaine.**

L'annonce du ministre intervient après que la France eut soumis lundi soir au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution visant à renforcer la force panafricaine présente en Centrafrique (Misca), avec la perspective de la transformer en force de l'ONU de maintien de la paix.

«La France appuiera cette mission africaine, de l'ordre d'un millier de soldats», a déclaré M. Le Drian à la radio Europe 1. «Nous le ferons en appui et non pas en entrée en premier comme nous avons pu le faire pour le Mali, et pour une période brève, de l'ordre de six mois à peu près.»

Lundi soir, le Premier ministre centrafricain Nicolas Tiangaye avait annoncé que la France était prête à envoyer en Centrafrique 800 soldats qui viendraient s'ajouter aux 410 militaires déjà sur place, à l'issue d'une rencontre à Paris avec le chef de la diplomatie française Laurent Fabius. M. Fabius «a parlé de l'envoi de 800 hommes pour l'instant, qui s'ajoute-



raient aux 410 déjà présents», avait déclaré Nicolas Tiangaye, précisant que «le rôle de la France sera d'appuyer les forces de la Misca (Mission internationale de soutien à la Centrafrique) en termes militaires, logistique et d'assistance technique». «Tout cela va se faire vers la mi-décembre, après le vote d'une résolution au Conseil de sécurité de l'ONU, avait estimé M. Tiangaye. Jeudi, le président François Hollande avait évoqué une augmentation «sensible» du contingent français en Centrafrique où, avait-il dit, la situation est «extrêmement grave», sans toutefois préciser l'ampleur du renfort envisagé ou un calendrier.

L'ONU, qui s'inquiète de voir la Centrafrique devenir le «théâtre d'un génocide», a entamé lundi des discussions

consacrées à la crise, après l'appel de son secrétaire général Ban Ki-moon à envoyer 6 000 Casques bleus, et ceux de Paris et de Washington pressant la communauté internationale d'intervenir sans délai.

Le projet de résolution déposé par la France instaure un embargo sur les livraisons d'armes à destination de la RCA «pour une période initiale d'un an» et réclame «l'application rapide des accords de transition» en RCA, qui prévoient notamment des élections libres et équitables. La Centrafrique est en proie aux violences depuis le renversement, le 24 mars, du régime de François Bozizé par Michel Djotodia, chef de l'ex-coalition rebelle Séléka, devenu depuis président.

## MALI

# Washington se félicite du bon déroulement du scrutin

Washington s'est félicité lundi du fait que le premier tour des élections législatives au Mali dimanche se soit déroulé «de manière largement pacifique», un premier pas vers la restauration d'un gouvernement démocratique après le coup d'Etat de mars 2012.

«Le Mali a fait un pas en ayant important en organisant le premier tour de ses élections législatives», a indiqué le secrétaire d'Etat John Kerry dans un communiqué. Saluant les progrès techniques réalisés depuis l'élection présidentielle organisée en juillet et en août, le chef de la diplomatie américaine «appelle le gouvernement malien à s'appuyer sur ces avancées pour préparer le second tour des législatives, le 15 décembre, et enjoint les



Maliens à prendre part de manière pacifique et active à ce scrutin».

Plus d'un million de candidats s'étaient présentés pour être élus à l'un des 147 sièges de représentants à l'Assemblée nationale malienne. Quelque 6,5 millions d'électeurs étaient appelés à voter pour ces législatives censées parachever le retour à l'ordre constitutionnel, interrompu par le coup d'Etat de mars 2012 qui avait précipité la chute du nord du Mali aux mains de groupes islamistes armés.

Washington avait alloué 10 millions de dollars pour aider à l'organisation de ce scrutin et envoyé 40 observateurs répartis à travers le pays pour soutenir les missions d'observation nationale et internationale.

## SAHARA OCCIDENTAL

# La violence faite aux femmes sahraouies par l'occupant marocain dénoncée à Tipasa

Les participantes à un forum sur la violence faite aux femmes, organisée, lundi à Tipasa, ont été unanimes à dénoncer toutes les formes de violence dont sont victimes les femmes sahraouies de la part de l'occupant marocain.

Durant ce forum, abrité par la radio de Tipasa sous le thème «Cessez la violence contre la femme», les participantes se sont, en outre, accordées sur l'impératif de la «poursuite de la lutte pour libérer la femme sahraouie de la répression marocaine, dont les atteintes au quotidien, tant physiques que morales, sont condamnées par toutes les lois et chartes de par le monde».

«En tant que femme algérienne libre, je trouve inadmissible que les forces marocaines tentent d'enlever leurs voiles aux femmes, et de les dénuder

lors de leurs interventions durant les manifestations et autres actions pacifiques de revendication», a souligné, à l'occasion, Mme Amal Medah, présidente du bureau d'Alger de l'Union nationale des femmes algériennes (Unfa).

Estimant que «le fait de dévoyer la femme sahraouie de ses habits, ne lui ôte pas pour autant sa rage de combattre», Mme Medah a soutenu que ces «outrages de la part des soldats marocains sont une preuve que le régime marocain paute».

La présidente de l'association de la femme rurale de la wilaya de Tipasa, Mme Souhila Serhane, a exprimé, pour sa part, «son soutien absolument à toutes les femmes qui aspirent à la liberté dans les territoires sahraouis occupés», estimant



que les images et vidéos, montrant sur le Net, des femmes que des soldats déshabillent, sont une «preuve de plus du visage inhumain des forces d'occupation marocaines».

## BANGLADESH

# L'opposition bloque routes et chemin de fer après l'annonce d'élections

Les militants de l'opposition qui ont dénoncé le choix du gouvernement d'organiser des élections législatives le 5 janvier ont bloqué mardi les routes et chemins de fer au Bangladesh, rapporte la presse locale.

Le Bangladesh Nationalist Party (BNP) et ses alliés islamistes ont appelé à une grève générale de 48 heures pour obtenir la suspension de la date du scrutin annoncée lundi soir à la télévision nationale. Le BNP a à nouveau exigé que l'actuelle Premier ministre, Sheikh Hasina, démissionne au profit d'un gouvernement chargé des affaires courantes qui puisse superviser les élections, une demande rejetée par la chef de gouvernement.

La police a tiré des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc sur les centaines de manifestants qui ont envoyé les rues de Rajshahi et Khulna (ouest), faisant au moins 30 blessés, selon la chaîne de télévision Channel24. Selon la police, un manifestant est mort noyé à Sirajganj (nord) en tentant d'échapper aux jets de gaz lacrymogène, la chaîne ATN News affirmant de son côté qu'il est mort après avoir été touché par une grenade de gaz lacrymogène. «Il est mort lors de son transport à l'hôpital», a dit un officier de police local Moktar Hossain. Par ailleurs, un train a déraillé à Goripur, à 100 km environ de la capitale Dacca, la police soupçonnant des protestataires d'avoir sorti des wagons des rails.

«Personne n'est blessé. Mais la liaison ferroviaire est coupée entre Dacca et Mymensingh», a dit le chef de la police de Mymensingh, Moinul Haq. La ligne de train entre Dacca et la cité portuaire de Chittagong est également coupée depuis lundi soir, des manifestants ayant enlevé des rails et des wagons des voies, tentant également de mettre le feu à un pont de chemin de fer près de la ville d'Imambari (est). A Dacca, la police et les forces paramilitaires ont été largement déployées pour renforcer la sécurité, a indiqué le porte-parole de la police, Masudur Rahman. Les liaisons de car inter-régionales ont été suspendues pour prévenir toute violence, bloquant des milliers de personnes. Avant même l'annonce attendue de la date des élections, le porte-parole du BNP avait averti que l'opposition «paralyserait le pays» par des grèves nationales et des blocus des grandes villes jusqu'à ce que ses demandes soient satisfaites.

## RELIGION

# Le discours religieux en Algérie est «rationnel»

Le vice-président de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (Cadhp) Bechir Khalfallah a estimé que le discours religieux en Algérie «repose sur des fondements rationnels loin de tout extrémisme». Lors de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères et des Wakfs Bouabdallah Ghlamallah dans le cadre de la préparation de l'atelier régional sur «Le droit à l'éducation pour tous», M. Khalfallah a précisé que le discours religieux en Algérie est «pédagogique, car reposant sur la compréhension correcte de la religion et des fondements rationnels loin de tout extrémisme et fanatisme».

Saisissant cette occasion, le président de la délégation africaine a exprimé sa satisfaction quant au discours adressé aux jeunes qui bannit, selon lui, l'extrémisme et le fanatisme. Soulignant que la rencontre a été axée sur «de rôle de la religion et sa relation avec les droits de l'Homme», le responsable a mis en exergue le respect de l'Algérie du dialogue des religions et des droits de l'Homme». Pour sa part, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a souligné que la rencontre a été une occasion pour expliquer les missions culturelles, éducatives et économiques assignées à son département ministériel.

L'Algérie abritera mercredi prochain le premier atelier régional sur «Le droit à l'éducation pour tous», organisé par le Cadhp, avec la participation de neuf pays africains.

APS

## LIGUE ARABE L'accord Iran-5+1, premier pas vers la dénucléarisation du Proche-Orient

Le secrétariat général de la Ligue arabe a indiqué lundi dans un communiqué que l'exécution parfaite de l'accord intérimaire conclu à Genève entre l'Iran et les cinq pays membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU + l'Allemagne doit être suivie d'autres pas qui devraient aboutir à la dénucléarisation et à l'interdiction d'armes de destruction massive au Proche-Orient «dans le cadre d'une solution régionale et équilibrée mettant fin aux dangers qui menacent la paix et la stabilité de la région».

Le SG de la Ligue arabe appelle la communauté internationale en général, et les 5+1 en particulier, à «faire preuve du même intérêt, du même sérieux et de la même considération à l'égard des préoccupations des pays de la région du Proche-Orient quant au statut d'Israël qui place ce pays en dehors de l'interdiction des armes nucléaires, jouissant même d'un programme nucléaire qui n'est soumis à aucun contrôle international».

Dans une réaction après la conclusion de l'accord intérimaire, le ministère égyptien des Affaires étrangères s'était réjoui de l'accord qu'il a considéré comme étant «un pas vers un accord durable qui prenne en compte les préoccupations sécuritaires de tous les pays de la région sur la base du principe «sécurité pour tous» d'où la dénucléarisation du Proche-Orient de manière «sérieuse et efficace et loin des partis pris».

Le porte-parole officiel de la diplomatie égyptienne a exprimé le souhait de l'Egypte de voir «le changement qui a suivi l'élection du nouveau président iranien augurer de relations de bon voisinage entre l'Iran et ses voisins du Golfe arabe».

## RUSSIE Les crises internationales au menu de la visite du président Poutine au Vatican

Le président russe Vladimir Poutine est arrivé lundi en visite d'Etat au Vatican, pour sa première rencontre avec le pape François.

Au menu de l'entretien entre les deux hommes figuraient notamment les crises internationales et les positions du Vatican et de la Russie dans les organisations internationales et européennes. M. Poutine avait rencontré deux fois Jean Paul II et une fois Benoît XVI.

Les deux Etats ont des relations diplomatiques pleines depuis 2009.

## SYRIE

# Genève II : première rencontre entre le gouvernement syrien et l'opposition à l'étranger le 22 janvier

**I**La Conférence de Genève II pour la paix en Syrie se tiendra le 22 janvier prochain et réunira le gouvernement syrien et l'opposition autour de la table de négociations pour la première fois depuis le début du conflit en mars 2011.

Dans le cadre des préparatifs de la conférence internationale, une rencontre tripartite entre l'envoyé spécial des Nations unies et de la Ligue arabe pour la Syrie M. Lakhdar Brahimi, et des responsables des diplomatisches russes et américaines est prévue le 20 décembre pour désigner les participants à Genève II.

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, avait confirmé par la voix de son porte-parole Martin Nesiry que la conférence internationale de paix Genève-2 destinée à trouver une solution à la crise syrienne aura lieu donc le 22 janvier 2014, via son compte Twitter.

Ban Ki-moon a qualifié cette conférence de «mission d'espoir», rappelant aux deux parties que le but de la réunion serait de mettre en œuvre le plan pour un règlement politique du conflit adopté en juin 2012 par les grandes puissances.

«Le secrétaire général attend des représentants syriens qu'ils viennent à Genève bien conscients du fait que (ce plan) est l'objectif, et avec la ferme intention de mettre fin à la guerre qui a déjà fait bien plus de 100.000 morts», a affirmé le porte-parole de l'ONU Martin Nesiry, soulignant «qu'il serait impardonnable de ne pas saisir cette occasion de mettre fin aux souffrances et aux destructions qu'il a provoquées».

### L'Iran et l'Arabie : parties prenantes dans les négociations

L'Iran et l'Arabie Saoudite prendraient part à la conférence de paix sur la Syrie, a fait part lundi aux journalistes le médiateur international Lakhdar Brahimi.

«Deux pays, l'Iran et l'Arabie Saoudite, figurent incontestablement parmi les participants éventuels», a-t-il déclaré, ajoutant que la composition exacte des participants était encore à déterminer.

La participation de l'Iran est plébiscitée par Moscou qui l'estime «nécessaire», car, souligne la diplomatie russe, «l'Iran est une grande puissance régionale impliquée dans les événements liés à la situation en Syrie».

En mai 2013, les chefs de diplomatie russe et américain, Sergueï Lavrov et John Kerry, ont convenu à Moscou d'organiser une nouvelle conférence internationale sur le règlement du conflit syrien, baptisée «Geneve-2».

Ce forum est censé reprendre les lignes de l'accord international signé à Genève le 30 juin 2012 et réunir à une même table des responsables du régime syrien et de l'opposition pour tenter de trouver une solution politique négociée au conflit civil qui a débuté en mars 2011. Elle a été maintes fois reportée. Si gouvernement et opposition ont donné leur accord de



principe pour participer à cette réunion, chacun pose des conditions que l'adversaire juge rédhibitoires. Quant au chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, lui a annoncé hier que la prochaine conférence de paix sur la Syrie allait se tenir sans le président syrien Bachar al-Assad. «Genève-2 va se tenir, mais je rappelle que l'objet de Genève-2, ce n'est pas d'avoir une conversation de café du commerce sur la Syrie, c'est un consentement mutuel entre les représentants du régime - sans Bachar - et l'opposition modérée pour arriver à faire un gouvernement de transition doté de tous les pouvoirs», a déclaré M. Fabius sur les ondes de la radio France Culture. «C'est très difficile mais c'est la seule solution qui permette à la fois de ne pas avoir M. Bachar al-Assad et de ne pas avoir les terroristes», a-t-il souligné, estimant que «c'est une position juste. Les Américains maintenant soutiennent cette position. Tant mieux».

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, a expliqué que la conférence de Genève serait «la meilleure occasion (...) de former un gouvernement de transition d'un commun accord». Enfin, les Etats-Unis et l'ONU ont exprimé lundi leur gratitude pour les efforts entrepris par le Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue arabe pour la Syrie, M. Lakhdar Brahimi, pour la tenue de «Genève II».

«Je remercie le Représentant spécial conjoint Lakhdar Brahimi pour les efforts qu'il a engagés afin de regrouper le gouvernement syrien, l'opposition et la communauté internationale autour de la table de cette réunion importante à un moment important», a tenu à souligner le secrétaire d'Etat américain. L'objectif de la Conférence est de parvenir à une solution politique au conflit grâce à un accord entre le gouvernement et l'opposition sur la mise en œuvre intégrale du Communiqué de Genève, adopté au

terme de la première réunion internationale sur la situation en Syrie, le 30 juin 2012, rappelle-t-on.

Ce document appelle, entre autres, à la création d'un organe de transition doté de pleins pouvoirs exécutifs et formé de membres de l'actuel gouvernement et de l'opposition et d'autres groupes, dans le cadre des principes et directives d'une transition politique menée par les Syriens eux-mêmes. Au cours des derniers jours, M. Brahimi a multiplié les entrevues avec des responsables gouvernementaux de plusieurs pays (Syrie, Egypte, Irak et Koweït), notamment avec le président syrien Bachar al-Assad, dans le but de s'accorder sur les modalités de la conférence. En attendant sur le terrain, les victimes civiles se comptent par dizaines, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). En effet, au moins onze personnes ont été tuées lundi lors de tirs de mortier sur un quartier sous contrôle des forces gouvernementales dans la ville syrienne d'Alep (Nord), selon l'agence de presse officielle Sana. «Onze personnes ont été tuées et 20 blessées dans une attaque terroriste sur le quartier de Jamilia», avaient affirmé une source policière et l'agence Sana. Selon l'OSDH, les tirs provenaient des rebelles. Les victimes sont des civils dont trois enfants, avait indiqué le président de cette ONG Rami Abdel Rahmane.

Jamilia est située juste à l'ouest du centre d'Alep, tenu en partie par les rebelles et en partie par les forces gouvernementales. Les combats ont commencé dans cette ville, la deuxième de Syrie, à la mi-2012, quand les rebelles ont capturé une bonne partie du secteur est, mais le pouvoir maintient le contrôle sur la majeure partie de l'ouest de la métropole. Jadis centre économique du pays, la ville a été en grande partie réduite en ruine par 18 mois de combats.

## EUROPE

# Vie politique : la France épingle par le groupe anti-corruption du Conseil de l'Europe

Le Groupe anti-corruption du Conseil de l'Europe a demandé «instamment» à la France de prendre des mesures pour lutter contre la corruption et garantir la «transparence» du financement politique.

Dans un rapport publié hier, le Groupe d'Etats contre la corruption du Conseil de l'Europe (GRECO), siégeant à Strasbourg, a indiqué que «la France n'a mis en œuvre ou traité de façon satisfaisante que trois des dix-sept recommandations faites depuis 2009».

S'agissant des incriminations, le GRECO regrette l'absence de «toute avancée significative» et «la non concrétisation» des mesures annoncées en avril 2011, notamment l'amélioration du dispositif pénal anti-corruption, dans

l'Hexagone. S'agissant de la transparence du financement des partis politiques, le Groupe estime «qu'aucun progrès décisif n'a été constaté, ni en ce qui concerne des mesures aussi essentielles que la publication des noms des grands donateurs aux partis et candidats, ni pour le renforcement du contrôle par la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques».

À la lumière de ces conclusions, il a demandé à la France de rendre compte des progrès accomplis dans un rapport qui sera discuté lors de la prochaine réunion du GRECO, du 2 au 6 décembre prochain. La France a été, ces dernières années, en proie à des scandales de financement de sa vie politique, notamment lors des campagnes électorales. En

juillet dernier, le Conseil constitutionnel français avait invalidé les comptes de campagne de Nicolas Sarkozy pour l'élection présidentielle de 2012, une décision qui a plongé son parti, l'UMP, dans une crise financière aiguë.

Avant cela, la Commission française des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP) avait invalidé en décembre les comptes de campagne de l'ancien président pour l'élection présidentielle de 2012, estimant qu'il avait dépassé le plafond autorisé de plus de 300 000 euros. Elle jugeait alors que les dépenses liées à certains déplacements présidentiels devaient être imputées au candidat.

APS

**PALESTINE - ONU**  
**Ban Ki-moon réaffirme l'urgence de régler le conflit israélo-palestinien**



Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a réaffirmé lundi l'urgence de mettre fin au conflit israélo-palestinien tout en fustigeant la poursuite des opérations de peuplement israéliennes, notamment à El Qods-Est, appelant à une fin définitive de ces activités qui continuent à déraciner un grand nombre de Palestiniens.

En prévision de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, qui sera observée le 29 novembre, «la communauté internationale doit travailler ensemble pour que les messages de solidarité adressés à cette occasion se transforment en actions positives pour la paix et la justice», a souligné M. Ban dans un message lu par le Secrétaire général adjoint, Jan Eliasson, lors d'une réunion de l'Assemblée générale sur la question de Palestine, un an après l'accession de la Palestine au statut d'Etat observateur de l'ONU.

La Journée internationale est observée le 29 novembre de chaque année, date-anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale, en 1947, de la résolution 181, connue par la suite sous le nom de résolution sur le plan de partage de la Palestine. Intervenant à son tour devant l'Assemblée, le président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Abou Salam Diallo, a appelé les parties prenantes à saisir ce qui semble être l'une des dernières chances de faire aboutir la solution négociée prévoyant la coexistence de deux Etats, tout en prévenant de la menace que fait peser la poursuite de l'implantation des colonies sur ce processus. «Il est temps que les enfants palestiniens cessent d'être pourchassés et soient en mesure de sentir l'air frais de la liberté, en lieu et place des odeurs asphyxiantes des gaz lacrymogènes», a affirmé M. Diallo, en proposant que 2014 soit proclamée Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

Quant au président de l'Assemblée, John Ashe, il a exprimé l'espoir que la reprise des négociations entre Israéliens et Palestiniens aboutirait à un plan de paix viable et juste. Il a également invité les deux parties à s'abstenir d'engager des actions faisant obstacle à la réalisation de l'objectif de deux Etats coexistant en paix et en sécurité et a, alors relevé l'importance de l'arrêt des violences et de la colonisation.

L'Assemblée générale «reste convaincue que les Nations unies ont une responsabilité pour régler le conflit israélo-arabe, conformément au droit international et afin que le peuple palestinien puisse jouir de ses droits fondamentaux», a poursuivi M. Ashe, appuyant lui aussi son soutien pour faire de 2014 l'Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

Le Commissaire général de l'Office de secours et des travaux pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Filippo Grandi, a rappelé que la guerre civile syrienne avait rendu très difficile la vie de 500.000 Palestiniens vivant dans ce pays et coûte la vie à neuf employés de son agence. Soulignant le caractère insuffisant de la réponse aux urgences humanitaires, il a jugé nécessaire de trouver une solution politique à cette question permettant de réparer l'injustice que les Palestiniens ont subie. Aussi, il a exhorté les Etats membres à faire des contributions financières à son agence, qui doit faire face à un déficit de 30 millions de dollars, avant d'inviter Mohammad Assaf, jeune chanteur palestinien de Ghaza et ambassadeur de bonne volonté de l'UNRWA, à s'adresser à la tribune de l'ONU.

**NUCLÉAIRE IRANIEN**

# Téhéran confirme des discussions «secrètes» avec Washington

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, a confirmé hier l'existence de discussions «secrètes» avec les Etats-Unis avant l'accord trouvé dimanche à Genève sur le programme nucléaire de Téhéran.

M. Zarif, qui a mené les négociations avec les grandes puissances du 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne), n'a pas donné ni de détails sur ces discussions, ni sur la date à laquelle elles ont débuté. L'existence de discussions secrètes entre Téhéran et Washington avait été révélée par le site internet Al-Monitor, spécialiste du Moyen-Orient, peu après la conclusion de l'accord.

«Dans les discussions (bilatérales) en marge du 5+1 il y avait plusieurs pays, dont les Etats-Unis», a déclaré M. Zarif lors d'une conférence de presse à Téhéran. «Et nous avons dit clairement que



l'Iran n'avait pas de problème pour discuter avec toutes les parties (...) de la résolution de la question nucléaire», a-t-il ajouté. Après la signature de l'accord, dans la nuit de samedi à dimanche, un haut responsable américain avait confirmé que les Etats-Unis avaient eu «un petit nombre de discussions bilatérales avec les Iraniens depuis l'élection du président (Hassan) Rohani» en juin.

Ces discussions étaient destinées à renforcer les négociations au sein du P5+1, avait-il ajouté.

Le chef de la diplomatie iranienne a confirmé hier des discussions «limitées à la question nucléaire», qui n'avaient pas porté sur un éventuel rapprochement avec Washington. Les deux pays ont rompu leurs relations diplomatiques après la Révolution islamique de 1979.

**FRANCE**

# Fabius: Paris était au courant des discussions secrètes entre les Etats-Unis et l'Iran

Le chef de la diplomatie française Laurent Fabius a assuré hier que son pays était au courant de l'existence de discussions secrètes entre l'Iran et les Etats-Unis sur le dossier nucléaire, indiquant en avoir été informé par le secrétaire d'Etat américain.

«Nous savions - John Kerry m'en avait informé - qu'il y avait des discussions entre les Iraniens et les Américains. Moi, j'ai été informé (...) dès qu'elles ont commencé», a affirmé M. Fabius lors d'un entretien avec la radio France-Culture et le journal *Le Monde*.

Un responsable américain avait révélé samedi l'existence de ces discussions secrètes et précisé qu'elles avaient commencé depuis l'élection en juin du président iranien Hassan Rohani.

«Nous n'avons pas été informés du détail mais nous étions convenus avec John Kerry qu'il y avait d'un côté les discussions 5+1 [les cinq membres permanents du



Conseil de sécurité + l'Allemagne], menées par Catherine Ashton qui a fait un travail excellent, et compte tenu du fait que les Américains étaient en première ligne dans ce conflit, il y avait aussi une discussion entre les Américains et les Iraniens, qui était secrète», a ajouté M. Fabius. Il a précisé qu'en revanche il n'y avait pas eu de discussions secrètes entre Paris et Téhéran. Le ministre a ajouté que les discussions secrètes américano-iraniennes avaient conduit à l'élaboration d'un texte soumis aux autres négociateurs lors du round de discussions des 7-8-9 novembre à Genève. Ce document, qui n'était «pas totalement accepté» par Téhéran, selon Laurent Fabius, avait été rejeté par Paris au motif qu'il n'était pas assez exigeant à l'égard du programme nucléaire iranien.

A propos de l'accord conclu dimanche lors des deuxièmes négociations à Genève, aux termes duquel l'Iran accepte de limiter son programme nucléaire en échange d'un allégement des sanctions internationales, M. Fabius a dit

qu'il s'agissait «pour le moment d'un accord intérimaire mais les avancées sont considérables».

«Il va falloir contrôler tout cela, dans les semaines qui viennent. Il faudra que nous soyons vigilants sur l'application par les Iraniens de leurs engagements et eux le seront certainement aussi sur la levée partielle des sanctions», a-t-il ajouté, confirmant que cette dernière question serait examinée à la mi-décembre lors d'un Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne.

«Un premier train doit être levé dès lors que le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique sera engagé et puis après, pour l'essentiel des sanctions, ça ne peut venir qu'en deuxième partie», a-t-il précisé. Pour «fixer un ordre de grandeur», a-t-il poursuivi, la levée des sanctions dans un premier temps va représenter «à peu près 5%» du montant total des sanctions contre l'Iran.

**TURQUIE**

# Le ministre turc des AE attendu hier en Iran pour discuter de la crise en Syrie

Le ministre turc des Affaires étrangères Ahmet Davutoglu se rendra en Iran pour assister à une réunion de l'Organisation de coopération économique, et évoquer le dossier syrien, ont annoncé lundi des médias locaux.

Le ministre des Affaires étrangères aura également des entretiens bilatéraux avec son homologue iranien Mohammad Javad Zarif, a déclaré le ministère turc des Affaires étrangères à la presse.

M. Davutoglu et M. Zarif ont l'intention de discuter des développements régionaux et des relations bilatérales. La Turquie, l'un des plus gros clients pour le pétrole iranien et un important achete-

leur de gaz iranien, est un voisin régional clé pour l'Iran. Parmi les questions qui seront examinées, la crise syrienne devrait être au top de l'ordre du jour car la Turquie et l'Iran ont soutenu des différents côtés dans le pays déchiré par la guerre. La Turquie soutient l'opposition syrienne et abrite plus de 600.000 réfugiés syriens sur son territoire, alors que l'Iran soutient le gouvernement du président syrien Bachar al-Assad.

Le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan se rendra officiellement à Téhéran dans les prochains jours, et le président iranien Hassan Rouhani se rendra en Turquie. Le ministre iranien



des Affaires étrangères s'est déjà rendu en Turquie pour une visite officielle le 1<sup>er</sup> novembre où il a rencontré les dirigeants turcs.

APS

## Programme du mercredi 27 novembre 2013

**TF1**

06h45 Magazine jeunesse TFou  
 11h10 Série dramatique Au nom de la vérité  
 11h40 Série réaliste Mon histoire vraie  
 11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
 12h00 Jeu Les douze coups de midi  
 12h50 Magazine sportif L'affiche du jour  
 13h00 Journal  
 13h45 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
 13h50 Météo  
 13h55 Téléciné film sentimental Joséphine, ange gardien??  
 15h30 Série humoristique Pep's  
 16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel  
 17h25 Jeu Bienvenue chez nous  
 18h20 Jeu Une famille en or  
 19h05 Jeu Le juste prix  
 19h55 Météo  
 20h00 Journal  
 20h35 Magazine scientifique Des inventions et des hommes  
 20h37 Météo  
 20h40 Série humoristique Nos chers voisins  
 20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup  
 20h50 Série policière Esprits criminels Inédit  
 21h40 Série policière Esprits criminels  
 22h35 Série policière Esprits criminels??  
 23h25 Série hospitalière Dr House???

**2**

08h00 Journal  
 08h10 Magazine de services Télématin (suite)  
 09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère  
 09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies  
 09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté  
 10h00 Magazine de société C'est au programme  
 10h55 Météo outremer  
 11h00 Jeu Motus  
 11h30 Jeu Les Z'amours  
 12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place  
 12h55 Météo 2  
 13h00 Journal  
 13h48 Série humoristique Vestiaires  
 13h50 Météo 2  
 13h55 Magazine du consommateur Consomag  
 14h00 Magazine de société Toute une histoire  
 15h45 Magazine de services Comment ça va bien!  
 16h55 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef  
 17h40 Multisports Côté Match  
 17h50 Talk show Jusqu'ici tout va bien  
 18h50 Jeu N'oubliez pas les paroles  
 19h15 Jeu N'oubliez pas les paroles  
 19h45 Série humoristique Parents mode d'emploi  
 19h55 Météo 2  
 20h00 Journal  
 20h40 Loterie Tirage du Loto  
 20h42 Magazine de découvertes Paris en plus grand  
 20h43 Magazine musical Alcaline l'instant  
 20h44 Météo 2  
 20h45 Série humoristique La famille Katz?? Inédit  
 21h30 Série humoristique La famille Katz??  
 22h20 Magazine culturel Réflexions  
 22h25 Magazine de société Un jour, un destin??  
 23h45 Magazine du cinéma Plein 2 ciné  
 23h50 Magazine littéraire Dans quelle étagère  
 23h54 Météo outremer  
 23h55 Magazine culturel Grand public

**3**

07h40 Série d'animation Ninjago  
 08h07 Film d'animation Scooby-Doo et les extraterrestres??  
 09h22 Dessin animé Spider-Man  
 09h47 Dessin animé Les Dalton  
 09h59 Dessin animé Les Dalton

10h07 Dessin animé Les Dalton  
 10h19 Dessin animé Les lapins crétins : invasion  
 10h27 Série d'animation Les as de la jungle  
 10h35 Edition de l'outre-mer  
 10h45 Magazine du consommateur Consomag  
 10h50 Magazine régional Midi en France  
 11h55 Météo  
 12h00 12/13 : Journal régional  
 12h25 12/13 : Journal national  
 12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte  
 13h45 Loterie Keno  
 13h55 Série policière Un cas pour deux  
 14h55 Débat Questions au gouvernement  
 16h10 Jeu Des chiffres et des lettres  
 16h50 Jeu Harry  
 17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour  
 17h30 Jeu Slam  
 18h10 Jeu Questions pour un champion  
 19h00 19/20 : Journal régional  
 19h18 19/20 : Edition locale  
 19h30 19/20 : Journal national  
 19h58 Météo  
 20h00 Magazine sportif Tout le sport  
 20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie  
 20h45 Magazine historique L'ombre d'un homme?? Inédit  
 22h40 Magazine culturel Réflexions  
 22h45 Météo  
 22h47 Magazine culturel Parlons passion  
 22h50 Grand Soir 3  
 23h45 Divertissement Les chansons d'abord

**CANAL+**

07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info  
 08h08 La météo  
 08h10 Divertissement Zapping  
 08h15 Série d'animation Les Simpson  
 08h40 Film d'animation Le jour des Cornilles??  
 10h10 Série marionnettes Gorg et Lala  
 10h20 Magazine d'actualité L'effet papillon  
 10h50 Comédie Mes héros??  
 12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition  
 12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie  
 14h00 Thriller Dans la maison??  
 15h40 Découvertes Les nouveaux explorateurs  
 16h35 Téléciné film d'action Huit centimètres  
 18h05 Divertissement Zapping  
 18h10 Divertissement Le Before du grand journal  
 18h45 Le JT  
 19h10 Talk show Le grand journal  
 20h10 Football Canal Champions Club  
 20h45 Sport Paris-SG (Fra) / Olympiakos (Gre)  
 22h50 Sport Looking for Athènes  
 23h45 Thriller Taken 2??

**M6**

07h40 Série d'animation Docteur La Peuluche  
 08h05 Série d'animation Jake et les pirates du pays imaginaire  
 08h30 Série d'animation Lanfeust Quest  
 09h00 Météo  
 09h05 Magazine de télé-achat M6 boutique  
 10h00 Météo  
 10h05 Jeu Les reines du shopping  
 10h55 Série humoristique Drop Dead Diva??  
 11h45 Série humoristique Drop Dead Diva??  
 12h40 Météo  
 12h45 Le 12/45  
 13h05 Série humoristique Scènes de ménages  
 13h40 Météo  
 13h45 Film sentimental Coup de foudre à trois temps  
 15h45 Série policière Body of Proof??  
 16h30 Jeu Les reines du shopping  
 17h30 Jeu Un dîner presque parfait  
 18h40 Magazine d'information 100 % mag  
 19h40 Météo  
 19h45 Le 19/45  
 20h05 Série humoristique Scènes de ménages  
 20h50 Divertissement Ice Show Inédit  
 23h15 Divertissement Ice After Show  
 00h25 Musique Absolument Céline Dion

## La sélection

20h50

## Esprits criminels

**TF1**

## Résumé

L'unité d'élite est sous le choc après la découverte du repaire du «réplicateur» et, surtout, des photos qu'il a prises de tous les membres de l'équipe. Alors qu'ils tentent de faire le lien entre leurs enquêtes et les moments où le tueur les surveillait, ils reçoivent l'ordre du directeur du FBI de mettre ce dossier en attente jusqu'à ce que de nouveaux éléments apparaissent. Les profils sont envoyés au Minnesota pour enquêter sur des meurtres de femmes n'ayant apparemment aucun lien entre elles. La signature du tueur est difficile à établir car la méthode d'exécution change à chaque fois...

**2**

20h45

## La famille Katz



## Résumé

Leny et Théa viennent fêter Noël chez les grands-parents qui les ont élevés. Leny a secrètement invité leur père, avec lequel la famille est brouillée depuis toujours. Mais Samuel ne viendra pas : il est mort ce matin. Autour de sa dépouille, le frère et la soeur vont découvrir toute une famille dont ils ignoraient jusqu'à l'existence. Ils font ainsi la connaissance d'une belle-mère envahissante, d'un demi-frère lunaire, mais aussi d'une demi-sœur japonaise dont personne n'avait jamais entendu parler. La situation est d'autant plus pénible pour Leny qu'il a déjà une vie bien remplie, entre ses responsabilités de chef d'entreprise et ses trois garçons...

**3**

20h45

## L'ombre d'un doute



## Résumé

De François Ier à Napoléon Bonaparte, Fontainebleau a été l'une des demeures préférées des plus grands souverains français. Des témoignages de spécialistes, des documents inédits sortis exceptionnellement des Archives nationales, mais aussi des images en 3D du château et d'autres, filmées par un drone, permettent de retracer l'histoire de ce lieu emblématique. Ces documents offrent aussi la possibilité de revivre des événements marquants qui se sont déroulés dans le cadre de ce château, comme la mort de Philippe Le Bel, en 1314, le meurtre commis en 1657 par la reine Christine de Suède sur un de ses favoris, ou encore l'assignation à résidence du pape Pie VII par Napoléon, en 1809.

**CANAL+**

20h55

## Paris-SG (Fra) / Olympiakos (Grè)



## Résumé

Tenue en échec lors de la précédente journée par les Belges d'Anderlecht (1-1), les Parisiens de Laurent Blanc ont raté une belle occasion de valider leur billet pour les 8es de finale de la Ligue des champions. La qualification reste toutefois à portée de main pour Javier Pastore et les siens, qui accueillent au Parc des Princes, lors de cette avant-dernière journée, les Grecs de l'Olympiakos. Lors du match aller, qui s'est disputé le 17 septembre dernier, le PSG s'était largement imposé sur la pelouse de ses adversaires (1-4), avec notamment un doublé de Thiago Motta. Prochain rendez-vous, le 10 décembre prochain à Lisbonne.

**M6**

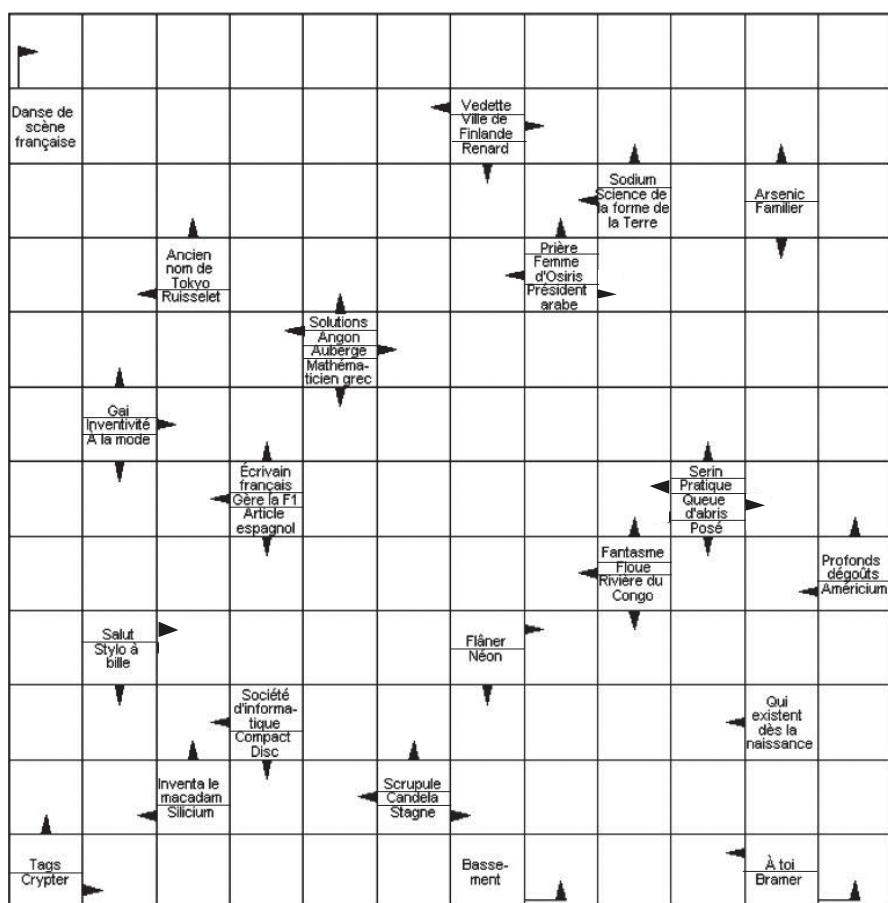
20h50

## Ice Show

## Résumé

Plusieurs stars françaises s'affrontent sur la glace. Philippe Candeloro, Surya Bonaly, Sarah Abitbol et Gwendal Peizerat, des pointures en patinage, prennent chacun la tête d'une équipe composée de célébrités qui ne connaissent rien à cette discipline, exigeante et spectaculaire. Durant plusieurs semaines, ils vont devoir apprendre les bases à leurs pouvoirs, puis les faire progresser pour les mener jusqu'à la finale. Mais avant de briller, Kenza Farah, Richard Virenque, Florent Torez ou encore Clara Morgane vont devoir se familiariser avec un matériel inconfortable et un milieu parfois hostile, encouragés par Stéphane Rotenberg, qui recueillera leurs impressions après chaque prestation.

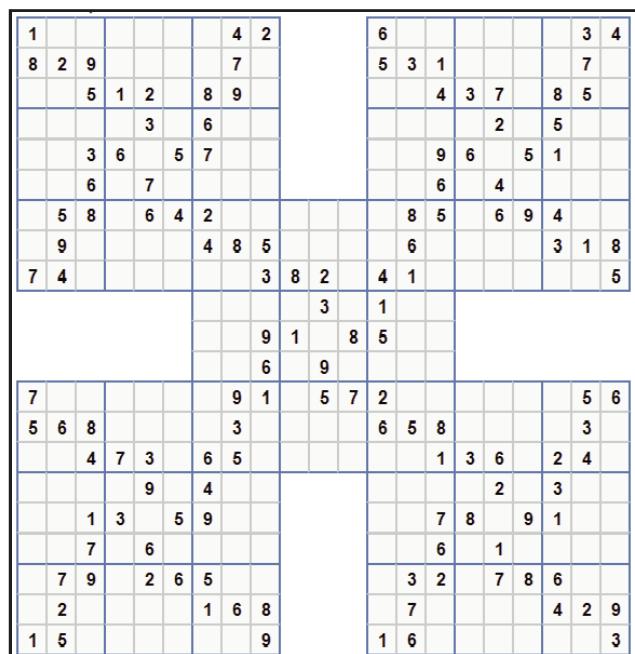
## Mots fléchés n°437



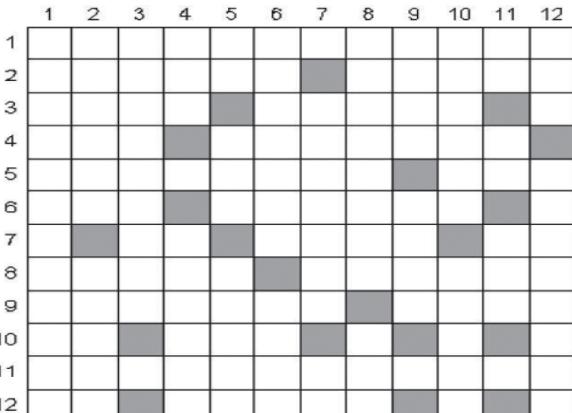
## Samouraï-sudoku n°437

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°437



## Horizontalement:

- Organite cytoplasmique de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisée comme source d'énergie
- Appareil, dispositif destiné à prévenir d'un danger - Produits combustibles de la ponte de certains oiseaux, poissons
- Poisson d'eau douce - Frappas violement, à coups répétés
- Saison - Infini
- Adoucir - Symbole représentant la fonction exponentielle
- Armée, à l'époque féodale - Excréments
- Coutumes - Volcan actif d'Italie - Sélénium
- Fret d'un bateau - Marteau de couvercle
- Agacés - Qui a une saveur aigre
- Tectnétium - Larve
- Relatif à la télévision comme moyen d'expression (fém)
- Einsteinium - Mariages

## Verticalement:

- Religieuse placée sous la vocable de sainte Marie-Madeleine
- Esclaves d'État, à Sparte - Grands félins
- Grosse araignée
- Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
- Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Écrivain italien
- Mathématicien français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Danemark
- Loi du silence (pl) - Pronom personnel
- Formerons des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
- Acteur américain - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux États-Unis
- Langue slave qui a été la langue officielle de l'U. R. S. S. - Personne qui cherche à égaliser une autre
- Conifère - Préfixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
- Orient - Versiez des larmes

**DOMICILIATION DE LA SUPERCOUPE D'ALGÉRIE**  
**Kerbadj : «Nous allons adopter le principe de rotation»**

Le principe de rotation devrait être adopté pour la domiciliation des matchs de la supercoupe d'Algérie devant opposer, chaque saison, le champion en titre au vainqueur de la coupe nationale, a indiqué le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj.

«Le stade Chahid Hamlaoui de Constantine va abriter en janvier 2014 le match entre l'ES Sétif et l'USM Alger, tandis que la supercoupe de la saison prochaine devrait se dérouler au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Pour 2015, il est encore un peu tôt pour en parler», a déclaré Mahfoud Kerbadj à l'APS. «Nous allons essayer de faire jouer cette supercoupe un peu partout à travers l'Algérie, dans des stades qui pourront offrir toutes les conditions nécessaires bien sûr», a-t-il ajouté.

Le match entre l'ES Sétif (championne d'Algérie) et l'USM Alger (vainqueur de la coupe d'Algérie), aura lieu le 11 janvier prochain au stade Chahid Hamlaoui de Constantine. M. Kerbadj avait affirmé, dans une précédente déclaration à l'APS, que le stade Hamlaoui était une «grande enceinte qui pourra offrir toutes les conditions nécessaires pour la réussite de cette belle affiche». Si cette saison l'affiche ESS - USMA se jouera en milieu de saison, cet événement aura lieu avant le coup d'envoie du championnat lors des prochaines années. La Fédération algérienne de football (FAF) a signé dernièrement un contrat avec un nouveau sponsor pour trois ans pour assurer le déroulement de cet événement. Crée en 1991, la supercoupe d'Algérie est une compétition placée sous l'égide de la FAF.

## CORRUPTION PRÉSUMÉE DU MATCH CA BATNA-JS SAOURA

### Haddadj : «L'affaire a été traitée de la façon la plus équitable possible»

Le président de la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), Hamid Haddadj, a estimé que l'affaire de corruption présumée du match CA Batna - JS Saoura de la saison 2012-2013 a été traitée de la façon la «plus équitable selon les textes en vigueur».

«Je n'ai pas souvenance d'un cas de corruption qui est arrivé sur mon bureau», a d'abord lâché M. Haddadj lors de la clôture du séminaire régional sur l'intégrité dans le sport, lundi soir à Alger, avant de se rétracter sur insistance de l'APS et de revenir sur sa déclaration.

«Depuis que je suis à la tête de la commission de discipline, j'ai eu à traiter un seul cas lié à la corruption et je l'ai bien traité.

Contrairement à ce que les gens disent, cette affaire a été traitée de la manière la plus équitable selon les textes disponibles en la matière», a déclaré l'ancien président

de la Fédération algérienne de football (FAF). «Ils (dirigeants du CA Batna, ndlr) sont partis se plaindre à la cour suprême, alors nous devons attendre le jugement définitif pour nous prononcer encore sur ce cas», a-t-il ajouté.

Le président de la FAF, Mohamed Raoua, avait déclaré dimanche, lors d'une conférence de presse organisée en marge du séminaire régional sur l'intégrité dans le sport, que cette affaire était toujours au niveau de la justice et que la fédération et la LFP se prononceront en fonction des décisions prises par la première.

#### Genèse d'une affaire «floue»

«Après que notre organe juridictionnel a jugé que les preuves du CAB étaient insuffisantes, le club batnaïen a saisi la justice pour que toute la lumière soit faite sur cette affaire. Sur la base des décisions prises par la justice, nous nous prononceme-

## HANDISPORT

### Plusieurs recommandations résultent du collège technique national d'athlétisme

Le collège technique national d'athlétisme organisé par la Fédération algérienne handisport (FAH), en fin de semaine à la salle des Conférences de l'hôtel El Mehdi de Staoueli (Alger), a été clôturé par la rédaction de plusieurs recommandations, destinées à développer davantage la discipline, chef de file des sports pour handicapés en Algérie.

Organisé sur l'initiative de la Direction Technique Nationale (DTN), le collège le premier depuis plusieurs années, se veut être un espace de concertation entre les techniciens et entraîneurs exerçant dans le domaine, représentant différentes associations, clubs et ligues handisport, mais également d'autres entraîneurs et techniciens pouvant apporter un plus à la dynamisation de l'athlétisme handisport. Parmi les recommandations qui ressorts du rapport final, il a été décidé de réaménager le système de compétition avec de nouvelles formules et lancer le premier championnat d'Algérie des U16 qui leur permettront de s'affirmer et d'étaler leurs potentialités. La création



d'une cellule méthodologique, chargée de préparer des guides pour les techniciens sur tout ce qui concerne la discipline athlétisme, la création d'associations dans les écoles spécialisées qui passera, inévitablement, par la réactivation de la convention existant entre la Fédération et le ministère de la Solidarité, permettant aux ligues de se rapprocher de ces centres qui doivent être une source pour la détection de jeunes talents.

Les pôles de développement, la redynamisation des clubs et ligues et la formation, tous azimuts, ont été, entre autres, les autres points soullevés lors de ce collège technique national dont l'organisation intervient aussi suite aux nouvelles règles et lois de l'athlétisme handisport ar-

rêtées par le Comité paralympique international (IPC).

«La raison pour laquelle on a initié ce collège technique pour l'athlétisme en premier lieu, c'est cette discipline, de par l'essor qu'elle a connu depuis le premier championnat du Monde auquel l'Algérie a pris part. Depuis ce temps, les résultats au plus haut niveau vont en évolution ce qui a conforté la place de choix de l'Algérie dans le gotha mondial», a indiqué le DTN, M. Zoubir Aïchaïne, ajoutant qu'il était du devoir de la FAH de réorganiser cette discipline en Algérie, en application de nouvelles données émises par l'IPC.

En effet, l'instance internationale a pris depuis quelques temps certaines nouvelles mesures et a approuvé les changements dans les compétitions d'athlétisme que ce soit aux Mondiaux où en prévision des prochains Jeux paralympiques de Rio au Brésil (2016).

«Comme vous le savez, l'IPC est entrain de diminuer le nombre d'épreuves en athlétisme pour les arrêtées à 177 dont 95 en garçons, lors des JPN 2016. Elle avait aussi opté pour le jumelage des classes (classification), avec l'objectif à l'avenir, de répartir les épreuves équitablement sur les deux sexes.

Et comme on est concerné par ces changements, on doit se préparer davantage à ses nouveautés et proposer des mises à niveau nos entraîneurs et athlètes, pour éviter des surprises à l'avenir», a tenu à expliquer le DTN, assurant que les différentes parties concernées sont conscientes de ces nouvelles données et sont prêtes à relever le défi.

Tenu en quatre ateliers, le collège technique national qui a drainé une cinquantaine de participants, a été rehaussé par la présence de M. Sid Ahmed Selmi, directeur central au ministère de la jeunesse et des sports, chargé du dossier handisport.

## Solution Samurai-sudoku N°436

2	6	1	9	6	8	7	3	4
3	8	4	2	5	7	9	6	1
6	9	7	1	3	4	5	8	2
1	6	5	8	2	9	3	4	7
8	4	9	3	7	1	2	5	6
7	2	3	5	6	4	1	9	8
2	3	6	5	4	1	9	8	7
5	3	8	6	1	2	4	7	9
9	7	2	4	8	3	6	1	5

2	7	5	6	4	1	8	3	9	6
1	8	3	2	9	6	4	5	7	
9	6	4	3	7	5	8	2	1	
6	4	2	5	8	7	9	1	3	
5	3	9	1	4	2	7	6	8	
8	1	7	3	6	9	5	4	2	
9	1	7	3	6	8	5	2	4	
3	5	1	6	7	4	2	8	9	
7	2	8	9	5	6	3	1	4	
4	6	3	7	2	8	9	5	1	

## Solution Mots Croisés N°436

SAUCISSONNER  
APPAREIL■OSER  
ISSOLEES■CVT■I  
■N■NAITREREL  
AIS■GEMIROBOL  
E■HIV■MIURNE■  
GYNECEEVE■AU■  
PERDUSIL■ES■ME  
UT■R■LAD■CORS  
■I■ALIDO■MOELL  
ONLYSEEN■MENE

## Solution Mots Fléchés N°436

PLAISANTERIE  
HAINE■OUTIL■  
EVE■MO■BARIL  
NEUVIEME■EGO  
ORLANDO■TSAR  
MAE■AIDER■NE  
E.SALPE■AD■T  
NP■L■ERIGENT  
ALAIN■ELEVEE  
LUTZ■CREDIT■  
ETRECII■TINTE  
S■ESPOO■ESE■

## EQUIPE NATIONALE

# Belhadj, Boudebouz, Lemouchia et Chaouchi veulent revenir chez les Verts

S. Ben

Des internationaux qui, pour des raisons diverses, ont été mis à l'écart par le sélectionneur des Verts, le Bosnien Vahid Halilhodžić, veulent revenir en sélection nationale après sa retentissante qualification à la phase finale du Mondial 2014 prévu au Brésil. Qu'en pense l'entraîneur Vahid ?

Là est toute la question bien que la réponse « logique » est bien connue des spécialistes et observateurs avertis.

Ainsi, le défenseur algérien d'Al Sadd (division 1 qatarie), qui avait annoncé il y a une année et demie sa retraite internationale, annonce que « Je peux encore donner à la sélection ». Plus explicitement, le latéral gauche Belhadj indique que « Je suis à la disposition du coach national, Vahid Halilhodžić, et je suis toujours dans l'attente d'une éventuelle convocation de sa part. Je me sens en possession de toutes mes qualités, et je suis persuadé que je peux encore donner à la sélection ».

Nadir Belhadj (31 ans), avait annoncé en mai 2012 sa décision de mettre fin à son aventure avec les Verts, après avoir pris part à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2010 en Angola, et au Mondial de la même année en Afrique du



Sud. Et le voilà qui revient sur sa décision arguant qu'il voudrait donner un plus aux Verts. Le fait de savoir que coach Vahid n'a pas encore trouvé « son » remplaçant à ce poste de latéral gauche, Belhadj, pense certainement que la qualification des Verts est une très bonne opportunité pour annoncer son retour. Il est évident qu'il pense aussi à sa petite personne en dehors de la représentativité de l'Algérie au Brésil. De son côté, Ryad Boudebouz, l'inassimilable milieu du SC Bastia qui vient d'inscrire samedi dernier son troisième but de la saison, lors du match en déplacement face au FC Sochaux (1-1), comptant pour la 14<sup>e</sup> journée du championnat de France de Ligue 1, veut lui aussi être convoqué chez les Verts pour le Mondial prochain.

Boudebouz a été écarté par coach Vahid après la dernière



CAN 2013 en Afrique du Sud pour indiscipline.

« L'affaire de la chicha » en est la goutte qui a fait déborder le vase et qui a mis l'entraîneur Halilhodžić dans tous ses états. Craignant pour la déstabilisation de l'esprit de groupe, Vahid décide alors d'écartier Boudebouz de l'EN.

Et lors de pratiquement toutes ses dernières déclarations et bien avant que les Verts ne se qualifient à la phase finale du Mondial, Ryad Boudebouz a émis le vœu d'être convoqué de nouveau après avoir reconnu ses « erreurs ». En tout cas, Boudebouz a eu un signal fort de la part de coach Vahid qui l'a mis dans la liste élargie des 36 joueurs retenus pour le match retour face au Burkina Faso (1-0), disputé le 19 novembre dernier à Blida, en barrage qualificatif au Mondial 2014, avant qu'il ne soit écarté de



la liste des 23. Ce qui est de bon augure pour Boudebouz qui a indiqué avant-hier que « Halilhodžić ne m'a pas contacté, mais je sais qu'il suit mes performances » avant d'ajouter « J'espère retrouver Vahid très prochainement ». Et ce serait donc l'occasion pour qu'il puisse s'excuser auprès du coach des Verts et ainsi reprendre sa place au sein de l'EN.

Pour sa part, Khaled Lemouchia qui n'a pu s'imposer en Tunsie veut revenir au pays pour tenter d'assurer son retour chez les Verts.

C'est grâce à ses prestations au sein de l'ES Sétif que Lemouchia s'est vu convoquer chez les Verts pour disputer le Mondial 2010 en Afrique du Sud. Et c'est la raison pour laquelle, il veut revenir dans le championnat d'Algérie pour retrouver du temps de jeu et surtout de s'illustrer dans la perspective de se voir convoquer par



le coach Vahid. Le mercato hivernal est une très bonne opportunité pour ceux qui sont à la recherche d'un changement pour s'illustrer et pourquoi pas rejoindre la sélection algérienne au Brésil. C'est le cas du gardien de but Faouzi Chaouchi, héros d'Oumdurman, qui demande à ce qu'il bénéficie d'une clémence pour lever sa suspension. Il se dit donc prêt à tous les sacrifices pour peu qu'on lui pardonne ce geste qui a fait couler beaucoup d'encre à savoir le refus de prendre la médaille à l'issue de la finale perdue par son équipe le MC Alger. Et là, il faut le dire de suite, ce vœu est bien loin de se concrétiser. Quant aux autres joueurs, leur vœu de revenir chez les Verts a de grandes chances de se réaliser...

## Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE LAGHOUAT**  
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 28/2013

Intitulé de l'opération étude technique de mise à niveau du dédoublement de la RN 01 Nord entre PK 352+000 au PK 417+000

N° de l'opération : .....

Identification fiscale (NIF) : 408015000003070

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres concernant :

\* **Etude technique de mise à niveau du dédoublement de la RN 01 Nord entre PK 352+000 et PK 417+000**

\* **Etude géotechnique de mise à niveau du dédoublement de la RN 01 Nord sur 65 km entre PK 352+000 et PK 417+000**

Cet avis d'appel d'offres est adressé aux bureaux d'études et laboratoires étagés ou privés agréés en travaux publics, intéressés par le présent avis d'appel offres remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

### I- Etude technique des travaux :

- a) Avoir réalisé au moins pendant les trois (03) dernières années un chiffre d'affaires annuel moyen dans le domaine des travaux publics supérieur ou égal à 25 000 000 DA (dinars algériens).
- b) Ayant une expérience minimale de cinq (05) années dans le domaine de suivi des travaux des routes nationales, dédoublement, voies express et autoroutiers.
- c) Avoir suivi au minimum un linéaire de 30 km des travaux des routes nationales, dédoublement, voies express et autoroutiers et suivi au minimum 05 ouvrages d'art.

### II- Etude géotechnique des travaux :

- a) Avoir réalisé au moins pendant les trois (03) dernières années un chiffre d'affaires moyen supérieur ou égal à 25 000 000 DA (dinars algériens).
- b) Ayant une expérience minimale de cinq (05) années dans le domaine de contrôle des travaux des routes nationales, dédoublement, voies express, autoroutiers ou chemins de wilaya.
- c) Avoir contrôlé un linéaire de 30 km des travaux des routes nationales, dédoublement, voies express, autoroutiers, chemins de wilaya et de 03 à 05 ouvrages d'art.

En cas de regroupement, le chef de file doit être majoritaire, il devra avoir un taux d'au moins de 60% des exigences des critères a et c, et les autres membres doivent avoir au moins 40% de ces critères, le critère b doit être satisfait par tous les membres du regroupement.

Le cahier des charges relatif à cet appel d'offres à retirer auprès de :

**La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Laghouat, BP66 route de Djelfa - Laghouat.**

### L'OFFRE EST COMPOSÉE :

#### Offre technique en composée des pièces suivantes :

1. La déclaration à soucrire, signée avec cachet du bureau d'étude ou laboratoire ou regroupement de bureaux d'études ou de laboratoires.
2. L'acte d'engagement avec les données du marché dûment complété, paraphé et signé par la (les) personne(s) habilitée (s) à s'engager par le bureau d'étude ou laboratoire ou regroupement de bureaux d'études et de laboratoires.
3. Le casier judiciaire du soumissionnaire.
4. Une attestation d'immatriculation fiscale.

5. L'extrait de rôle de bureaux d'études ou/et laboratoires géotechniques apuré ou avec un calendrier du paiement.

6. L'attestation de mise à jour des cotisations.

7. L'agrément du bureau d'études ou de laboratoire en cours de validité et de même pour chaque membre du regroupement de bureaux d'études et de laboratoires géotechniques.

8. Le registre de commerce et les statuts des bureaux d'études ou laboratoires géotechniques.

9. Les bilans financiers des trois (03) dernières années certifiés par un commissaire aux comptes et visés par les services des impôts.

10. Le projet de protocole d'accord en cas de regroupement dûment signé et authentifié par chaque membre et notarié après conclusion du marché.

11. Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire.

12. L'expérience du bureau d'études ou laboratoires dans l'exécution de prestations de même nature, les projets de suivi ou de contrôle doivent être justifiés par des références techniques accompagnées d'attestations de bonne exécution délivrées par le maître de l'ouvrage indiquant le linéaire des routes nationales, voies express, autoroutiers et le nombre des ouvrages d'art.

13. La composition de l'équipe qui sera chargée de l'exécution des prestations, la qualification et la compétence du personnel dont les services sont proposés pour réaliser les tâches en question avec indication sur les tâches à exécuter pour chacun d'entre eux.

14. La liste nominative du personnel d'encadrement avec leurs C.V respectifs ainsi que le planning d'intervention sur le projet.

15. La liste des matériels à utiliser pour la mission du suivi ou contrôle des travaux ainsi que leur état et caractéristiques.

16. Déclaration de probité, signée avec cachet du bureau d'étude ou laboratoire ou regroupement des bureaux d'études ou de laboratoires.

**NB:**Toutes les copies des pièces qui composent l'offre technique doivent être légalisées et en cours validité à la date d'ouverture des plis.

### Offre financière est composée des pièces suivantes :

- 1- La lettre de soumission dûment signée par la (les) personne (s) habilitée (s) à s'engager par les bureaux d'études ou les laboratoires ou groupements des bureaux d'études ou laboratoires.

2- Le Bordereau des prix unitaires et tous les sous-détails des prix dûment complétés, paraphés et signés.

3- Le devis quantitatif et estimatif du projet dûment rempli, paraphé et signé.

**NB 1:-** Toutes les pièces demandées seront légalisées et valides le jour d'ouverture des plis et doivent être déposées par porteur à la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Laghouat route de Djelfa.

L'enveloppe extérieure pour étude technique des travaux doit être fermée et contenir les deux offres technique et financière enveloppées et ne portant que la mention suivante :

**\*Avis d'appel d'offres national n°.../2013 \*étude géotechnique de mise à niveau du dédoublement de la RN 01 Nord sur 65 km entre PK 352+000 et PK 417+000**

**\*Soumission à ne pas ouvrir\***

niveau du dédoublement de la RN 01 Nord entre PK 352+000 et PK 417+000

**\*Soumission à ne pas ouvrir\***

Pour l'offre technique : Elle doit être mise dans une enveloppe fermée et cachetée ne portant que la mention suivante :

**\*Etude technique de mise à niveau du dédoublement de la RN 01 Nord entre PK 352+000 et PK 417+000\***

**\*Offre technique\***

Pour l'offre financière : Elle doit être mise dans une enveloppe fermée et cachetée ne portant que la mention suivante :

**\*Etude technique de mise à niveau du dédoublement de la RN 01 Nord entre PK 352+000 et PK 417+000\***

**\*Offre financière\***

L'enveloppe extérieure pour étude géotechnique des travaux doit être fermée et contenir les deux offres technique et financière enveloppées et ne portant que la mention suivante :

**\*Avis d'appel d'offres national n°.../2013 \*étude géotechnique de mise à niveau du dédoublement de la RN 01 Nord sur 65 kms entre PK 352+000 et PK 417+000**

**\*Soumission à ne pas ouvrir\***

Pour l'offre technique : Elle doit être mise dans une enveloppe fermée et cachetée ne portant que la mention suivante :

**\*Etude géotechnique de mise à niveau du dédoublement de la RN 01 Nord sur 65 kms entre PK 352+000 et PK 417+000\***

**\*Offre technique\***

Pour l'offre financière : elle doit être mise dans une enveloppe fermée et cachetée ne portant que la mention suivante :

**\*Etude géotechnique de mise à niveau du dédoublement de la RN 01 Nord sur 65 kms entre PK 352+000 et PK 417+000\***

**\*Offre financière\***

La durée de préparation des offres est de vingt et un **30 jours** à compter de la 1<sup>re</sup> parution de cet avis dans le BOMOP ou dans la presse nationale.

Le jour de dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres et l'heure limite de dépôt des offres de **08h00 à 14h00**, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant, l'ouverture des plis des offres technique et financière aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à **14h30 au siège de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Laghouat, BP 66 route de Djelfa - Laghouat** en séance publique et en présence de l'ensemble des représentants des soumissionnaires, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalant à la durée de préparation des offres augmentée de **trois (03) mois** à compter de la date de dépôt des offres.

MONDIAL DU BRÉSIL/ DÉPLACEMENT DES SUPPORTERS

## «Tout se décidera après le tirage au sort du 6 décembre»

Les modalités du déplacement des supporters algériens au Brésil pour soutenir l'équipe nationale lors de la Coupe du monde 2014 (12 juin-13 juillet) seront arrêtées à l'issue du tirage au sort prévu le 6 décembre prochain à Costa Du Saupe dans l'Etat de Bahia, a affirmé hier le directeur de Touring Voyages Algérie (TVA), Tahar Sahri.

«Rien n'a été décidé pour le moment au niveau de TVA à propos du déplacement de nos supporters au Brésil. Les modalités seront fixées à l'issue du tirage au sort du 6 décembre, au cours duquel les villes où jouera l'équipe nationale seront connues. En plus, c'est à partir de l'appel des pouvoirs publics, que nous pourrons agir et avoir une idée claire», a indiqué à l'APS le premier responsable de TVA. Le TVA avait organisé par le passé plusieurs déplacements des supporters algériens à l'étranger pour soutenir les «verts», dont le dernier était à Ouagadougou, à l'occasion du match Burkina Faso-Algérie (3-2), en match aller des barrages qualificatifs au Mondial 2014, disputé le 12 octobre dernier.

«Le TVA sera encore au rendez-



vous, à l'occasion du Mondial au Brésil. Les supporters devront être mis au courant des modalités du voyage à partir du 10 ou le 12 décembre», a-t-il ajouté, précisant que le coût du séjour «sera soutenu par les pouvoirs publics». S'agissant du prix qui doit débourser chaque supporter pour aller au Brésil, Tahar Sahri, n'a rien voulu dévoiler. «Tant que les villes où la sélection algérienne disputer ses matchs ne sont pas encore connues, on en peut pas avancer un quelconque chiffre», a-t-il dit. «Ce

qui a été rapporté dans la presse nationale, à propos du coût du déplacement, est de la pure spéculation. J'ai lu des sommes allant de 100.000 dinars à 500.000 dinars, mais rien n'a été décidé. A titre d'exemple, si l'équipe nationale jouera à Rio de Janeiro, le tarif risque d'être élevé, car cette ville est réputée par la cherté de la vie», a-t-il conclu. Lors de la dernière Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud, le TVA avait organisé le déplacement de 2.000 supporters au pays de Nelson Mandela.

## COUPE DU MONDE 2014 DE FOOTBALL/ TIRAGE AU SORT Riche soirée artistique pour l'animation de la cérémonie

Une pléiade d'artistes brésiliens animeront la cérémonie du tirage au sort de la Coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet), prévu à Costa du Saupe, dans l'Etat de Bahia, le 6 décembre prochain, rapportait hier la Fédération internationale de football (FIFA).

La cérémonie, qui sera présentée par les deux acteurs brésiliens, Rodrigo Hilbert et Fernanda Lima, représentera la diversité culturelle et musicale du Brésil. Les deux artistes viennent s'ajouter aux musiciens Margareth Menezes, Olodum et Emicida, qui entrent tous en scène lors du tirage au sort dans le cadre d'un événement qui s'annonce inoubliable, précise la FIFA. Tous les divertissements proposés lors de cette soirée livreront aux fans du monde entier un avant-goût de ce que le Brésil pourra leur offrir lorsque le plus grand spectacle du football mondial. Le slogan officiel du Brésil 2014 : «Tous au même rythme», qui résume l'essence des cinq caractéristiques principales parmi lesquelles la cohésion



sociale et la terre du bonheur qui font du Brésil ce qu'il est. L'équipe d'interprètes et de présentateurs qui apparaîtront à l'occasion du tirage au sort final a été réunie en tenant compte de ces deux qualités. Alcione, l'une des icônes de la musique pop brésilienne, sera également au rendez-vous, ainsi que trois autres numéros d'envergure qui seront bientôt annoncés.

Le spectacle durera 90 minutes et débutera à 17h00 heure centrale européenne (13h00 heure locale). Il se déroulera dans un édifice construit spécialement sur le littoral de Bahia, afin d'exposer la beauté naturelle de la nation hôte ainsi que ses nombreuses attractions musicales. Le spectacle fera également référence aux trois autres grandes caractéristiques du Brésil : sa puissance d'innovation, sa nature luxuriante et son football légendaire. Le tirage au sort en lui-même débutera à 13h45 heure locale (17h45 algérienne) et durera environ 35 minutes.

### M'SILA

## Les participants à un congrès sur la presse sportive appellent à une meilleure formation des journalistes

Les participants au 4<sup>e</sup> Congrès international dédié à «la presse sportive dans le monde arabe», ouvert lundi à l'université de M'sila, ont appelé à «mieux former les journalistes sportifs afin de donner un cachet professionnel à leur travail». Les difficultés engendrées par le manque de formation adaptée des journalistes sportifs ont été débattues lors de la seconde journée de cette rencontre de trois jours, initiée par l'institut des sciences et techniques des activités physiques et sportives relevant de l'université de M'sila, en collaboration avec l'Ecole nationale supérieure en sciences et technologie du sport de Dély-Ibrahim (Alger) et l'Ecole normale supérieure de Kouba

(Alger). «La formation du journaliste sportif est devenue plus que nécessaire si l'on veut renforcer les capacités des ressources humaines de ce secteur et former des professionnels compétents et de haut niveau», ont affirmé les participants. Cette formation doit être dispensée «dans des écoles spécialisées et dans les différentes universités du monde arabe», selon les conférenciers qui ont ajouté que le journaliste sportif doit également bénéficier d'une «formation spécialisée» afin que toutes les disciplines sportives soient «correctement couvertes». «L'indépendance de la presse, quel que soit le support» (télévision, presse parlée ou écrite), ainsi que «le respect de

LIGUE 1 (13<sup>e</sup> JOURNÉE)

## Le derby JSK-MOB avancé à 15h00

Le derby kabyle entre la JS Kabylie et le MO Béjaïa, initialement prévu samedi à 16h00 dans le cadre de la 13<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 1, débutera finalement à 15h00, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site internet.

La LFP avait décidé, par ailleurs, de faire jouer le derby des hauts plateaux ES Sétif - MCE Eulma, vendredi à 16h45 pour permettre sa retransmission en direct sur le petit écran. Les autres rencontres de cette journée se dérouleront le samedi 30 novembre, selon le programme publié sur le site de la LFP.

Rappel des matches de la 13<sup>e</sup> journée :

Vendredi 29 novembre :	
ES Sétif - MCE Eulma	(16h45)
Samedi 30 novembre :	
CR Belouizdad - CRB Aïn Fekroud	(16h00)
CABB Arréréidj - USM Harrach	(18h00)
JS Kabylie - MO Béjaïa	(15h00)
MC Alger - JS Saoura	(18h00)
ASO Chlef - CS Constantine	(17h45)
RC Arbaâ - USM Alger	(15h00)
JSM Béjaïa - MC Oran	(18h00)

## Le RCA très amoindri face à l'USMA

Le RC Arbaâ devra faire face à une cascade de défections face à l'USM Alger, en match prévu samedi au stade des frères Brakni à Blida, comptant pour la 13<sup>e</sup> journée du championnat professionnel de football de Ligue 1. Pas moins de six joueurs sont forfaits pour ce rendez-vous, il s'agit de Abbès, Bougueroua, et Lazaref, blessés, alors que Boukhiar, Zeddam, et Belaïd, sont suspendus. Cette situation met l'entraîneur du nouveau promu, Si Tahar Chérif El Ouazzani, face à un vrai casse-tête chinois, d'autant qu'il s'agit d'éléments importants dans son dispositif. Par ailleurs, les joueurs ont bénéficié de 100.000 dinars après leur victoire face au CS Constantine (1-0), en match comptant pour la 1<sup>e</sup> journée. Al l'issue de 12<sup>e</sup> journée, le RCA pointe à la 6<sup>e</sup> place au classement de la Ligue 1 avec 19 points, à trois longueurs du trio de tête, l'ES Sétif, la JS Kabylie, et l'USM Alger.

### MCE EULMA

## Karim Benyamina 1<sup>re</sup> recrue hivernale

L'ancien attaquant international algérien, Karim Benyamina, devrait s'engager «dans les prochaines 24 heures» avec le MCE Eulma (Ligue 1 algérienne de football), pour devenir la première recrue hivernale du club des «Baby», a affirmé hier le président Arrès Herrada.

«Nous avons trouvé un accord final avec Benyamina, qui va signer son contrat incessamment, pour une durée qui n'est pas encore connue. Dans la foulée, il sera présenté à la presse. C'est un joueur qui pourra nous donner un plus», a indiqué à l'APS le premier responsable du MCEE. Benyamina (32 ans), a évolué la saison dernière au sein de la formation allemande de Karlsruhe SC (Bundesliga 2).

Il avait honoré sa première sélection avec l'équipe nationale, en match amical face au Luxembourg (0-0) en 2010, sous la houlette de l'ancien sélectionneur, Abdelhak Benchikha. Benyamina avait également été convoqué pour le match en déplacement face à la Tanzanie (1-1), en septembre 2011, comptant pour les éliminatoires de la CAN 2012.

La direction du MCEE compte aussi s'attacher les services du joueur de la JSM Béjaïa, Aït Fergane, sauf que ce dernier est toujours sous contrat avec son club. Entraîné par Abdellak Iaïche, le MCEE partage la 7<sup>e</sup> place au classement de la Ligue 1 avec le MC Alger (17 pts).

# Patrice EVRA très courtisé

En fin de contrat avec Manchester United, club dont il porte les couleurs depuis 2006, au 30 juin prochain, Patrice Evra fait l'objet de diverses rumeurs depuis quelques semaines, notamment une qui l'enverrait en Ligue 1 en 2014/2015. Le *Daily Star*, célèbre tabloid anglais au départ de nombreuses rumeurs de transferts, nous apprend que l'international français serait ainsi courtisé par le Paris SG et l'AS Monaco pour la saison prochaine.

Le média explique que le club de QSI aurait même déjà préparé une offre concrète de contrat au Macunien pour une durée de quatre ans et qui comprendrait un salaire annuel de 9ME (le double de ce qu'il touche actuellement) ainsi qu'une prime à la signature de 5ME. L'information reste très surprenante pour deux raisons. Tous d'abord, Paris possède deux des meilleurs latéraux de L1, si ce n'est les deux meilleurs, et l'avenir a été préparé avec Lucas Digne. Et puis, comment imaginer l'ancien capitaine de Knysna sous le maillot francilien puisque les Qataris sont très soucieux de l'image de leur club en ayant mis en place des clauses très spéciales dans les contrats des joueurs à ce sujet. Un Patrice Evra aurait ainsi été repris de volée et sanctionné lors de son interview à *Téléfoot* s'il avait été joueur du PSG.

# Torres DE RETOUR



Absent des trois derniers matchs des Blues en raison d'une blessure aux adducteurs, Fernando Torres fait son retour dans le groupe de Chelsea pour le déplacement sur la pelouse du FC Bâle, lors de la 5e journée de Ligue des champions, mardi soir. Revenu blessé de sélection, David Luiz est lui toujours absent. Le groupe : Cech, Schwarzer, Blackman - Ivanovic, Cole, Cahill, Terry, Azpilicueta, Bertrand - Ramires, Lampard, Mata, Oscar, Mikel, Schurrle, De Bruyne, Hazard, Willian - Torres, Ba, Eto'o.



## Pour le Ballon d'or, Ribéry n'a pas peur



Alors que les dates pour le vote du prochain Ballon d'Or viennent d'être prolongées jusqu'au 29 novembre, replaçant ainsi Cristiano Ronaldo dans la course, Franck Ribéry ne semble pas inquiet. C'est ce qu'il a déclaré dans les colonnes du *Monde* : « Je n'ai aucune crainte, je suis confiant. J'ai fait tout ce qu'il fallait. Maintenant il y a un vote, attendons le résultat. Jusqu'à maintenant, je n'ai pas connu d'échec. J'ai été performant toute l'année en sélection et en club, j'ai été constant. Après mon trophée de meilleur joueur d'Europe, j'ai confirmé. Ce qu'on a fait l'année dernière avec le Bayern, c'est historique. Certes, Cristiano Ronaldo marque des buts, mais moi aussi. Certes, il marque plus que moi, mais on n'a pas le même profil de jeu. Si on regarde mes performances sur toute l'année, j'ai fait la différence. »

## L'AS MONACO INTERESSÉ

En ce qui concerne l'autre club à priori sur les rangs, l'AS Monaco, aucune information n'a pour l'instant filtré quant aux montants engagés par Dymitry Rybolovlev pour enrôler un Evra qui portait les couleurs principales de 2002 à 2006, mais les 33 printemps qu'il fêtera en mai prochain pourraient être un handicap au sein d'une défense déjà vieillissante avec Abidal et Carvalho. Rumeur sans fondements ou réel intérêt de l'ASM et du PSG ? Réponse en janvier puisque Evra sera libre de signer où bon lui semble.

## Pogba, priorité du PSG ?

Annoncé dans le viseur du PSG depuis plusieurs mois, Paul Pogba serait la priorité du club parisien pour le prochain mercato d'été. À seulement 20 ans, Paul

Pogba est devenu un élément incontournable de la Juventus qui compte pourtant dans ses rangs de grands milieux de terrain avec Andrea Pirlo, Arturo Vidal ou encore Claudio Marchisio. Mieux, l'ancien joueur de Manchester United s'est également imposé en équipe de France avec laquelle il a été déterminant lors des barrages à la prochaine Coupe du monde au Brésil. Il n'en fallait pas moins pour attirer l'attention des plus grandes écuries européennes. À tel point que le PSG en aurait fait une priorité.



Édité par la SARL  
**DK NEWS**Directeur général  
**Abdelmajid CHERBAL**

Directeur de la rédaction

**Abdelmajid TAREB** 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) - Fax : 021 94 66 62  
Email : contact@dknews-dz.com - Site : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) /  
Fax : 021 94 66 82 / Email : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa -  
1, Avenue Pasteur - Alger - Tél : 021.71.16.64/021.73.71.28 - Fax : 021.73.95.59/021.73.99.19

Mercredi 27 Novembre 2013 - 23 Mouharram 1435 - N° 438 - Deuxième année

**PLUS DE 80 ATHLÈTES EN LICE  
3<sup>e</sup> trophée national militaire de luttes associées**

Le troisième trophée national militaire de luttes associées, a débuté mardi au Centre de regroupement et préparation des équipes sportives militaires (Creps), à Ben Aknoun (Alger), avec la participation de 82 athlètes représentant 11 équipes dans les deux spécialités, libre et gréco-romaine. Trente-neuf lutteurs prennent part dans la spécialité «libre», alors que 43 autres sont présents à la gréco-romaine. «La lutte associée occupe une place de choix dans le sport militaire qui assure un taux de 80 % dans la composante de la sélection nationale civile. De surcroit, l'équipe nationale militaire a conforté sa place nationale et internationale grâce aux moyens mis à sa disposition», a souligné l'inspecteur général du service Sport militaire, le colonel Griche Omar, dans son allocution d'ouverture. «Le sport militaire a arrêté un riche programme sportif annuel pour les sports de combats, individuels et collectifs, en prenant en considération la priorité donnée à la compétition sportive dans le plan d'action des cadres et éléments de l'Armée nationale militaire», a-t-il dit. Les tours préliminaires des deux spécialités ont été disputés au cours de la matinée du mardi, alors que les demi-finales ont commencé à partir de 14h. La journée du mercredi est réservée aux finales dans les sept catégories de poids de la lutte libre et gréco-romaine à la salle sportive du Creps. La troisième édition de cette compétition a vu la participation des équipes du CREPS (1<sup>er</sup> RM), du 2<sup>o</sup> bataillon mécanisé (3<sup>r</sup> RM), du 8<sup>e</sup> bataillon blindé (2<sup>e</sup> RM), du Commandement de la Gendarmerie nationale, du Commandement des Forces aériennes, outre l'équipe de chacune des six régions militaires.

Les sept catégories de poids sont : 55 kg, 60 kg, 66kg, 74kg, 84kg, 96kg et 120kg.

APS

**SELON LA REVUE MENSUELLE DE L'ANP (EL DJEICH)  
Les acteurs de la scène médiatique  
appelés à promouvoir une information  
«objective» et «sincère»**

**La revue mensuelle de l'Armée nationale populaire (ANP), «El Djéich», a consacré l'édito du numéro de novembre à la célébration de la Journée nationale de la presse (22 octobre) dans lequel l'importance de promouvoir une information «objective» et «sincère» par les acteurs de la scène médiatique, a été soulignée.**



«L'ensemble des partenaires sur la scène médiatique sont appelés à promouvoir et à développer une information objective et sincère, reposant sur l'information vérifiable, précise, vérifiée, laissant le domaine du commentaire, de l'analyse, libre et ouvert au débat», est-il écrit dans l'édito de la revue qui fête son cinquantenaire anniversaire. Il est précisé que «l'information crédible est celle qui évite les jugements définitifs sur la base de convictions propres ou de visions et de positions personnelles» et qu'il incombe à l'information, quatrième pouvoir, de «ne pas s'ingérer dans les prérogatives (des autres pouvoirs) et de les remplacer (...) bien au contraire, il doit les aider, coopérer et coordonner avec eux». La coopération entre l'information et les autres pouvoirs s'inscrit, selon *El Djéich*, dans l'optique de «concrétiser les programmes, stratégies et politiques engagés dans différents secteurs et contribuer ainsi à la consolidation et à la préservation de l'intérêt supérieur du pays». Cette approche concerne «essentiellement» l'ensemble de

la presse nationale, sous toutes ses formes, qu'elle soit publique ou privée, car «il est de son devoir d'accorder de l'importance aux questions d'intérêt national et de traiter les événements de manière positive sans verser dans l'agitation et la surenchère», ajoute la revue qui estime que le système médiatique national fait «partie intégrante» de l'Etat. L'édito a souligné que la révolution numérique a «rendu disponible une quantité importante d'informations qui, à leur tour, peuvent contribuer à la constitution d'un patrimoine conséquent de connaissances pour peu que ces informations soient exploitées de manière rationnelle et scientifique et conformément aux exigences de l'époque». Par ailleurs, le nouveau numéro d'*El Djéich* comporte un compte rendu du colloque organisé en octobre, à l'occasion de la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la création de la revue, un reportage sur les démineurs et artificiers et un dossier consacré à la lutte du peuple sahraoui, intitulé «Sahara occidental, question de décolonisation».

**PUBLICITÉ**

**Fiers d'accompagner notre Equipe Nationale à la Coupe du Monde 2014 comme en 2010**

**COUPE DU MONDE 2014**

Ooredoo, Sponsor Officiel de l'Equipe Nationale et de la FAF

**red oo**

**NEDJMA**

2010 2014

DKNEWS - 27-11-2013